



© Illustration Héléne Copin



Ni forêt usine, ni forêt musée !

Rapport d'activités

2024

SOMMAIRE

1. Cimes et racines 2024 / P.3

- Notre projet associatif
- Le suivi des adhésions
- Les indicateurs de vie associative
- Les indicateurs de suivi d'activités

2. Se structurer en réseau / P.8

- Le réseau : pour qui & pour quoi ?
- Faire partie du réseau : comment ?
- Les étapes de la mise en réseau

3. Créer des communs forestiers / P.18

- Avec notre fonds de dotation Forêts en vie
- Avec le Bail Forestier Solidaire et Écologique
- Avec les Groupements Forestiers Citoyens et Écologiques

4. Accompagner et connecter les initiatives collectives locales / P.30

- Petit tour de France et point d'étape du chemin parcouru !
- Les dynamiques territoriales
- Les Branches locales du RAF
- Les outils pour s'organiser et mutualiser
- Se rencontrer au niveau local

5. Former de la forêt à la poutre / P.40

- Notre ingénierie de formation
- Les innovations pédagogiques
- Les formations du RAF récompensées

6. Documenter et visibiliser les alternatives forestières / P.44

- Au démarrage : formaliser et communiquer notre projet associatif
- Nos objectifs de communication
- L'audience du RAF en 2024

7. Animer notre équipe et vie associative / P.52

- Vie associative 2024

8. Rapport financier & comptable / P.58

- Rapport financier
- Nos partenaires financiers

9. Comment nous soutenir ? / P.64



1 Cimes et racines 2024

NOTRE PROJET ASSOCIATIF

À une époque où les défis environnementaux et économiques polarisent la société entre une exploitation intensive des ressources forestières et leur protection absolue, **le RAF promeut une troisième voie : celle de pratiques forestières qui concilient la préservation d'écosystèmes biodiverses et résilients, une récolte douce du bois, ainsi que sa valorisation au sein de filières locales, écologiques et solidaires.**

Le RAF promeut une sylviculture douce, notamment une sylviculture mélangée à couvert continu qui accompagne les dynamiques adaptatives naturelles des essences endogènes, pour une meilleure résilience aux changements climatiques. Dans cette approche, **l'humain·e est pleinement intégré·e à l'écosystème,** prenant soin de la forêt tout en cultivant des liens de solidarité. Les valeurs et principes défendus par le RAF, visant à transformer en profondeur les relations entre les sociétés humaines et les forêts, sont rassemblés dans la **Charte pour des Forêts Vivantes.**

Le RAF s'appuie sur son fonctionnement en réseau national pour expérimenter, partager et essayer et des alternatives forestières :

- **en ouvrant le débat** dans une démarche d'éducation populaire pour faciliter une appropriation citoyenne de la culture forestière et une approche participative ;
- **en favorisant des collaborations concrètes** entre citoyen·nes engagé·es, professionnel·les et acteur·ices des territoires pour impulser et accompagner la transformation des pratiques en forêt et du travail du bois ;
- **en tissant un maillage de dynamiques territoriales** pour renforcer les solidarités et les coopérations.

Du local au national, le RAF accompagne la montée en compétence des acteur·ices locaux·les, promeut les initiatives exemplaires et porte leurs voix pour peser sur les orientations au niveau national.

Le RAF œuvre pour la reconnaissance et la préservation de forêts vivantes, comme patrimoine universel. Dans ce but, le RAF met en œuvre un large panel d'activités organisées **en 4 axes stratégiques :**

- **favoriser** la gestion collective de forêts et le développement d'activités forestières responsables par la création des communs forestiers ;
- **partager** et transmettre des pratiques respectueuses des forêts et des humain·es ;
- **accompagner** l'émergence de filières forêts-bois locales, écologiques et équitables ;
- **valoriser** et essayer les alternatives forestières vertueuses pour peser politiquement.

De manière transversale, pour porter ces activités **du local au national,** le RAF fait émerger, accompagne et met en lien des initiatives locales engagées pour les alternatives forestières, dans une **dynamique de réseau.**

À moyen terme, le projet associatif du RAF est traversé par un objectif transversal structurant : dynamiser la transition de son réseau national de personnes ressources vers un réseau de collectifs implantés au cœur des territoires, portant la voix des initiatives et acteur·ices locales au niveau national.

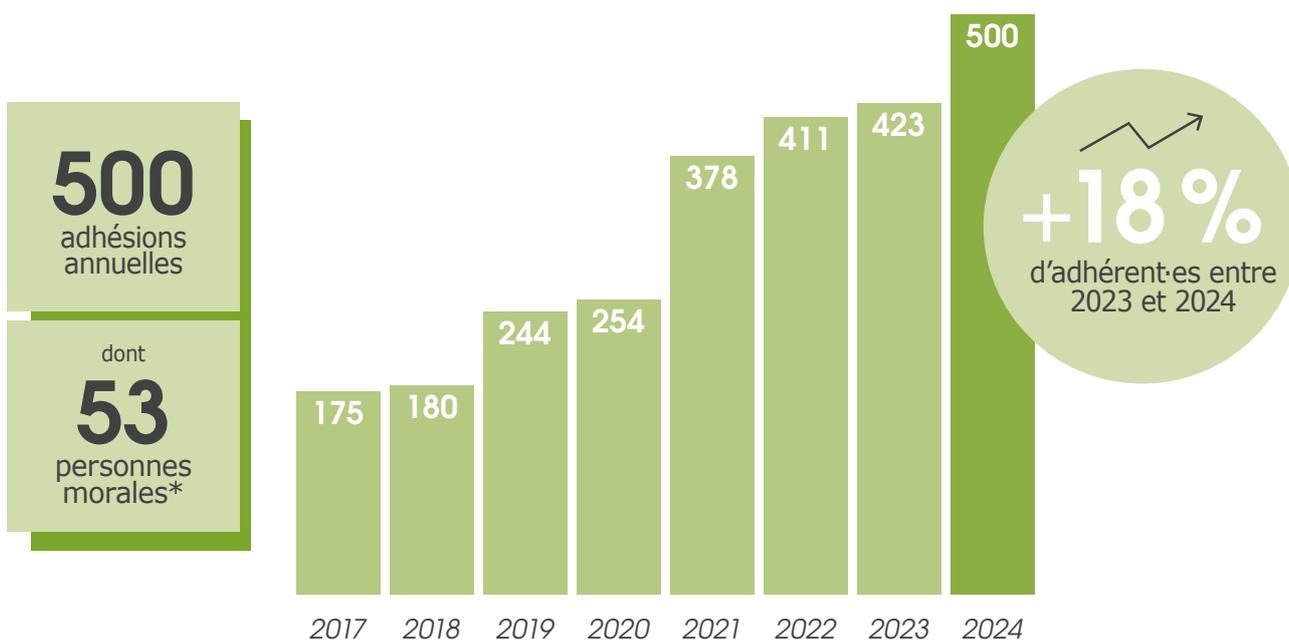
À long terme, la représentation du RAF dans toutes les régions du territoire métropolitain vise l'existence de filières forêts-bois locales et éthiques dans chaque bassin de vie, permettant aux particuliers et aux artisan·nes du bois de s'approvisionner en bois locaux et issus de forêts gérées en sylviculture douce, auprès de nombreux·ses

professionnel·les de la forêt, autonomes et justement rémunéré·es, pour une gestion forestière de qualité. Ces filières locales valoriseront des bois issus de forêts gérées selon les principes de la Charte pour des forêts vivantes, riches de sols fertiles et de biodiversité, participant à la qualité de l'eau et à la régulation des climats.

Le poids du réseau vise à infléchir les orientations nationales pour que ces alternatives forestières, aujourd'hui peu visibles et à petite échelle, soient reconnues comme objectif national, et soutenues par des politiques publiques adaptées.



LE SUIVI DES ADHÉSIONS



*Associations, groupements forestiers, entreprises de l'économie sociale et solidaire

LES INDICATEURS DE VIE ASSOCIATIVE

Vie associative et structure	2023	2024	Évolution N-1 *
Budget annuel	299 980 €	291 858 €	- 3 %
Nombre de membres au CA	8 > 5	11	+ 120 %
Nombre de salarié-es	6	6	0 %
Nombre d'ETP (RAF et Forêts en vie)	4,38	4,63	+ 6 %
Nombre de partenaires financiers	8	12	+ 50 %
Montant du mécénat	147 000 €	204 000 €	+ 39 %
Montant des dons collectés (via HelloAsso, Lilo, collecte...)	5 020 €	13 504 €	+ 169 %
Montant des adhésions	9 328 €	7 856 €	- 16 %
Nombre de branches locales	8	13	+ 63 %

* voir chapitre 8 pour avoir le détail du rapport financier et comptable 2024

LES INDICATEURS DE SUIVI D'ACTIVITÉS

Nos chiffres clés 2024 par missions

#1	Favoriser l'acquisition et la gestion collective du foncier forestier	2024	Évolution N-1
	Nombre d'hectares de forêts acquises et gérées collectivement au sein des structures accompagnées	+ 3 500	+ 17 %
	Nombre d'hectares achetés par Forêts en Vie	62	+ 15 %
	Nombre de porteu-ses de projets Forêts en Vie	30	+ 50 %
	Nombre de structures collectives en lien avec le foncier forestier respectueuses de la Charte pour des forêts vivantes (assos, GFCE, fonds de dotation)	80	+ 10 %
	Nombre de GFCE	23 *	- 15 %
	Nombre de rencontres du foncier forestier	1	2 en 2023
	Nombre de participant-es aux rencontres du foncier forestier	35 sur une rencontre	60 sur deux rencontres

* Selon la carte collaborative Info GFCE dédiée et hébergée sur le site du RAF <https://www.alternativesforestieres.org/-Les-Groupements-Forestiers-Citoyens-et-Ecologiques-GFCE->

#2

Former et transmettre des pratiques respectueuses des forêts et des humain-es	2024	Évolution N-1
Nombre de formations organisées par le RAF dont 2 nouveaux modules	10	- 9%
Nombre de participant-es	87	- 4%
Nombre de formateur-ices du réseau mobilisé-es	16	+ 23%
Taux de féminisation	46%	- 2%
Taux de satisfaction	93%	0%

#3

Accompagner l'émergence de filières forêts-bois locales, écologiques et équitables	2024	Évolution N-1
Nombre de branches locales	13	+ 63%
Nombre de structures collectives mises en lien (carte interactive)	93	+ 16%
Nombre de rencontres régionales inter-branches	2	0%
Organisation et animation d'un atelier lors de l'Assemblée pour des forêts vivantes	1	—

#4

Organiser et fédérer le réseau pour peser dans le débat	2024	Évolution N-1
Nombre de sympathisants-es (abonné-es Raffut)	5719	+ 5%
Nombre d'adhérent-es dont structures morales	500 53	+ 18% + 26%
Nombre d'abonné-es à la page entreprise LinkedIn	500	Nouveau !
Taux d'ouverture emails (RAF + FEV)	42 %	+ 5%
Nombre de newsletters Le Raffut envoyées	6	+ 20%
Nombre de mentions du RAF dans les médias	21	+ 24%
Nombre d'évènements organisés par le réseau	300	+ 30%
Nombre de petites annonces publiées sur le site	112	+ 13%



2

Se structurer
en réseau

LE RÉSEAU : POUR QUI & POUR QUOI ?

L'ambition du RAF à moyen terme est de structurer un fonctionnement en réseau pour encourager les filières forêts-bois locales, éthiques et solidaires.

La dynamique actuelle transforme un réseau qui met en lien des personnes vers un **réseau qui fédère des professionnel·les et des collectifs**, qu'ils soient structurés sous forme d'**associations** ou encore de **Groupements Forestiers Citoyens et Écologiques** (GFCE), à titre d'exemple.

Le RAF s'appuie sur les **branches locales** pour fédérer des réseaux locaux de **professionnel·les, citoyen·nes, et collectifs** locaux au plus près des besoins des territoires.

Les différents échanges et débats lors de l'Assemblée générale 2024 font ressortir la nécessité d'assumer pleinement l'objectif du RAF pour l'émergence de "filiales locales" expérimentées au niveau local et essaimées à l'échelle nationale.



Assemblée générale 2024 en Corrèze - © Nathalie Naulet

Les missions du RAF national vis-à-vis des branches locales :



Co-construire du local au national

- Inclure les branches dans la gouvernance du RAF
- Réunir l'inter-branches pour ajuster le fonctionnement réseau



Proposer des outils pour que les branches puissent s'organiser en local

- Mettre en lumière à échelle nationale les alternatives locales et leurs acteur-ices (lettres d'infos, médias, réseaux sociaux, site du RAF, cartographie, annuaire)
- Proposer une boîte à outils numérique (cloud, liste de diffusion / annuaire, agenda)
- Proposer une boîte à outils juridique (assurances, conventions, statuts types, fiches chantier)
- Proposer une boîte à outils d'animation (contenus pédagogiques)
- Proposer une boîte à outils pour se former (formations RAF, Bail FSE, chantiers-école)
- Organiser le partage d'expériences de documents et de fonctionnement : socialiser les expériences (via une "médiathèque") et les formations organisées en local



Peser politiquement

- Représenter politiquement les alternatives locales : syndicat, assurance, cahier de doléances...
- Publication d'argumentaires en faveur d'une juste répartition de la valeur ajoutée dans les filières

Animer les dynamiques territoriales



- Faire grandir, animer, accompagner et pérenniser la dynamique des branches locales
- Organiser des rencontres inter-branches locales
- Organiser et outiller la communication inter-branches locales



Rendre possible les solidarités

- Accompagner et informer sur les statuts professionnels de la filière forêt (ETF notamment)
- Animer le "Club de recherche filières forêt-bois"
- Créer un groupe d'entraide
- Apporter des ressources et des personnes ressources (fichier artistes, chercheurs...)
- Créer une Caisse commune de solidarité : acquisition de matériel, filière locale, coups durs...

La structuration en réseau soulève des questions stratégiques auxquelles les adhérent·es du RAF vont devoir répondre collectivement :

Qui participe à la gouvernance du RAF ? Comment ?

- Qui doit être représenté·es dans la gouvernance du RAF : des métiers ou des territoires ?
- Quelle articulation avec Forêts en Vie ? Et ses porteur·euses de projet ?
- Qui peut porter une branche locale ? Seulement les associations ou aussi les GFCE et les coopératives ?
- Faut-il créer un « collège des branches locales » dans la gouvernance du RAF ? Quelles sont les instances de prise de décision ?
- Pour devenir branche locale, faut-il signer une convention ? Quel degré de formalisation serait acceptable ?
- Comment les personnes morales adhérentes au RAF qui ne sont pas branche locale peuvent-elles participer à la gouvernance du RAF ? Comment sont-elles représentées ?
- Comment définit-on les priorités du RAF ?

Comment on se compte ?

Combien on pèse ?

Qui adhère à qui ?

- Comment on partage nos contacts ? Avec qui ? Dans quel cadre ? Comment alimenter les annuaires locaux et nationaux ?
- Quelles sont les modalités d'adhésion au RAF ?
- Si une personne adhère à une branche locale du RAF, adhère-t-elle automatiquement au RAF national ? Et inversement ?
- Qui va à la pêche aux adhérent·es ?
- Qui sont les membres du réseau à recenser pour avoir plus de poids politique ?
- Les adhérent·es ou les sympathisant·es du RAF ? Des branches locales ? Des structures morales adhérentes au RAF ? Les associé·es des GFCE ? Les membres actif·ves des collectifs informels ?

Quelle(s) échelle(s) de réseau ?

Faut-il un réseau dans le réseau ?

- Quelles règles collectives prévalent-elles pour définir le territoire d'action d'une branche locale ?
- Priorité à la cohérence géographique en choisissant une bio-région ou un bassin de vie ? (culture locale)
- Priorité à l'accessibilité autour d'un groupe d'actif·ves ? (temps de déplacement)
- Priorité à la cohérence administrative en choisissant l'échelle d'un département ? (politique, financements publiques)
- Faut-il structurer les branches locales avec une échelle de réseau intermédiaire comme par exemple l'échelle régionale ?
- Qui sera légitime pour suivre la qualité des pratiques dans les forêts mises à bail avec le Bail FSE ou avec Forêts en Vie ?

Comment se mutualisent et se renforcent les moyens humains et financiers du local au national ?

- Qui décide de comment les moyens humains et financiers nationaux peuvent-être répartis ?
- Quels moyens sont mis à disposition pour l'animation des branches locales au niveau national et local ?
- Comment on garantit le principe de subsidiarité ?
- Quelles mesures à mettre en place pour que des adhérent·es du RAF ne se retrouvent pas en concurrence ?
- Qui recherche les financements ?
- Les adhérent·es sont-elles prioritaires pour être missionné·es par le RAF ?
- Comment mutualiser des moyens humains et matériels locaux ?

Quels positionnements et représentations politiques ?

- Quelle culture commune est-elle à valoriser ?
- Quels messages sont-ils à faire passer ? Dans quelles instances ?
- Quels sont nos documents fédérateurs au-delà de la Charte pour des forêts vivantes ? (Charte éthique, Bail FSE, note de posture, engagement réciproque RAF - branches locales) ?
- Quels positionnements forts assumés ? Quel degré de radicalité et de militantisme ?
- Comment alimenter un argumentaire en faveur des filières forêts-bois locales et éthiques ?

Comment on crée et on partage du commun ?

- Y-a-t-il une feuille de route collective pour mener de concert des expérimentations locales autour de référentiels nationaux ? (socialisation, mutualisation de moyens et de demandes de moyens)
- Comment maintient-on l'envie de faire partie du réseau ?
- À quelle fréquence ? Comment ? Et pourquoi se réunit-on ?
- Dans quel cadre partager nos réussites, nos doutes et nos problématiques de terrain au-delà de l'inter-branches locales ?
- Comment on fait circuler les informations ? Les bonnes nouvelles ? Les savoirs ?

Une branche locale, c'est un territoire, une structure collective et une personne référente qui fait le lien entre le RAF national et le territoire.

C'est donc un relais identifié par le RAF qui agit comme un micro **réseau local** sur les alternatives forestières. **Chaque branche locale est unique dans sa forme, taille, et histoire. Comme une forêt, la branche locale est ancrée dans son territoire.**

Une branche locale portée par une association ancrée dans un territoire permet de faciliter un mode de fonctionnement en réseau ascendant, du local au national. Les collectifs structurés vont nous permettre de :

- pouvoir s'assurer que la branche est portée par une **gouvernance démocratique** avec des garde-fous ;
- **construire** le réseau des alternatives forestières avec des organisations collectives pérennes, résilientes et stables qui ne dépendent pas d'une seule personne ;
- **légitimer** les prises de décision qui concernent l'ensemble du réseau ;
- **compter** les acteur·ices des alternatives forestières (nombre d'adhérent·es, d'associé·es) pour avoir plus de poids politique ;

- **partager** des financements ;
- **mutualiser** des adhésions ;
- avoir la possibilité de **signer des conventions**, des partenariats, des contrats juridiques ou d'échanger des contacts ;
- pouvoir bénéficier des **agrément**s au niveau territorial : protection de la nature (ex : contractant ORE) ou jeunesse et éducation populaire ;
- permettre la **mise à disposition de forêts** par Forêts en Vie.

La branche locale agit dans un cadre fourni par le RAF au niveau national et qui doit lui-même continuer à évoluer dans la co-crédation du local au national. Quelques exemples : la Charte pour des forêts vivantes, les notes de posture et de réciprocité, le cahier des clauses environnementales du Bail Forestier Solidaire et Écologique.



Documents ressources :
<https://www.alternativesforestieres.org/Qu-est-ce-qu'une-branche-locale>



Une branche locale a un panel de missions, qui peuvent évoluer dans le temps, et qui dépendent des compétences, des forces en présence et des possibilités liées au territoire.

Engagements minimums branches locales envers le RAF



Engagements minimums

La branche locale désigne un 1^{er} lien : une personne qui s'assure que les engagements minimums soient respectés pour proposer un relais d'informations de proximité.

EN LOCAL, UNE DÉCLINAISON DES MISSIONS INITIALEMENT PORTÉES PAR LE RAF

Les initiatives locales déployées par les branches dépendent des forces en présence et des potentialités du territoire.

Elles peuvent évoluer à travers différents niveaux d'implication permettant de prendre soin des forêts et des humains.

AU NATIONAL, LA PARTICIPATION À LA VIE DU RÉSEAU

À définir lors de l'événement fédérateur actant un fonctionnement du local au national (fin 2025 - début 2026) : participation à l'élaboration d'une stratégie nationale de mise en réseau des alternatives forestières ou participation à la gouvernance du RAF...

Exemples d'initiatives locales portées par les branches



FAIRE PARTIE DU RÉSEAU : COMMENT ?

Comment ça commence ?

AU NIVEAU FORMEL

Une volonté de structurer des collectifs et/ou faire du partage d'expériences, aider à trouver des acteur-ices des alternatives forestières sur un territoire.

À ÉCHELLE D'HUMAIN·ES

Un besoin / une envie de chaleur humaine et festive, de sentiment d'appartenance, de se regrouper derrière un message politique, de mutualiser des moyens humains et financiers, de se former dans un espace "sécurisé" (à des savoirs-



être et savoirs-faire), d'accéder / encourager des forêts bois-locales pour avoir accès à du bois en local (ex : bois de chauffage), d'avancer sur les disparités économiques au sein de la filière bois-forêt, d'acquisition et gestion collective de forêts dans le respect de la Charte.

Quel est le processus pour devenir une branche locale ?

Les étapes clés pour devenir branches locales

1

Participer à des événements ou formations proposés par le RAF pour **rencontrer** ses membres.

2

Consulter la carte des initiatives collectives du RAF pour vérifier qu'il n'existe pas déjà une branche sur son territoire.

Lire la **documentation** disponible sur le site du RAF pour comprendre les enjeux et le fonctionnement des branches locales.

3

Si les **critères** pour lancer une branche semblent réunis, **contacter** Maëlle

branches-locales@alternativesforestieres.org

pour un **temps d'échange** en visio ou par téléphone.

Au programme :

- Réponse à vos questions avant de vous lancer
- Partage vos envies et besoins
- Liste des informations nécessaires au RAF pour « officialiser » votre branche.
- Actus du RAF...

4

Rassembler lors d'un café-forêt les **personnes** désireuses de faire vivre les alternatives forêt-bois localement, et notamment les **structures collectives membres** du RAF.

Au programme :

- Présenter les branches locales
- Choisir la structure adhérente au RAF qui portera la branche
- Définir un-e 1^{er} lien et une adresse e-mail
- Délimiter un territoire
- Recenser les forces en présence...

5

Revenir vers le RAF pour **finaliser** votre identification une fois que les acteur-ices locaux-les membres du RAF ont tous-tes été concerté-es.

Au programme :

- Ajout sur la carte des initiatives collectives du RAF
- Création d'une adresse e-mail dédiée si besoin
- Accès à un espace partagé en ligne (« *Le Mycélium des branches locales* »)
- Ajout à une liste de diffusion *inter-branches*...



Documents ressources :
<https://www.alternativesforestieres.org/Comment-devenir-une-branche-locale-du-RAF>

Cette réflexion sera à poursuivre lors des prochains ateliers "branches locales du RAF" mais aussi de l'événement fédérateur de structuration en réseau prévu fin 2025 - début 2026.

Notabene : "Quel est le processus pour durer ?" a aussi été évoqué lors de l'Assemblée Générale 2024 comme question importante.

Quelques pistes partagées :

- **se créer une culture commune** (des rencontres sur le territoire et des activités concrètes autour de la forêt et du bois) ;
- faire du **lien** avec les **politiques locales** (chartes forestières, veille financière) ;
- **réfléchir à la gouvernance en local** et faire tourner les responsabilités ;
- **partager des expériences** (des rencontres inter-branches) ;

LES OUTILS DU RÉSEAU

Depuis plusieurs années, les membres du réseau font remonter le besoin d'accéder à des contacts sur le territoire (professionnel-les, sympathisant-es du RAF) et dans l'ensemble du réseau du RAF national (personnes ressources). L'enjeu pour le RAF est de proposer **un outil type base de données** qui soit relié à une cartographie en ligne des acteur-ices des alternatives forestières mais aussi à des annuaires locaux laissant plus de place à l'informel (troc, prêt, matériel à disposition...). L'articulation entre ces différentes échelles d'annuaire sera à imaginer lors de l'événement fédérateur de structuration en réseau (fin 2025 - début 2026).

LES ÉTAPES DE LA MISE EN RÉSEAU

Finalité : Faire pousser les branches locales du RAF pour voir fleurir une diversité d'alternatives forestières et des filières locales et éthiques partout partout !

PRÉALABLES



Rassembler les dynamiques locales

(branches locales et filières forêt-bois)

Pour se connaître, se motiver, s'organiser dans le temps avec les moyens dont nous disposons



Définir les orientations politiques et stratégiques du réseau

Archipélisation ? Fédération ? Réseau ascendant ?



Définir qui fait partie du réseau

Modalités d'adhésion, personnes physiques et morales

Définir autour de quoi nous faisons réseau



Ce qui nous rassemble, notre identité (Charte pour des forêts vivantes, projet associatif)



Définir la gouvernance

Qui propose, qui décide, qui anime, qui paie ? Quelle représentation thématique ?

Définir nos principes de fonctionnement en réseau



Transparence, ouverture, non-concurrence, subsidiarité, modalités d'engagements / participation (recevoir et donner au réseau)

Formaliser le fonctionnement des outils



Cartographie des acteur.ices, outils numériques, outils de communication, identité visuelle partagée

CALENDRIER PRÉVISIONNEL : PROCHAINES ÉTAPES VERS UNE STRUCTURATION EN RÉSEAU



OBJECTIF FIN 2025 - DÉBUT 2026 : **UN GRAND ÉVÉNEMENT FÉDÉRATEUR** POUR STRUCTURER LA MISE EN RÉSEAU DES ALTERNATIVES FORESTIÈRES DU LOCAL AU NATIONAL

Le RAF proposera un temps de rassemblement fédérateur et démocratique, avec celles et ceux qui font vivre les alternatives forestières pour définir ensemble un cadre légitime et des positionnements politiques communs pour déployer des filières forêts-bois locales et éthiques partout en France dans une logique de réseau, du local au national.

Ce temps sera préparé avec soin autour de grandes questions stratégiques qui feront l'objet de décisions pour acter des fonctionnements collectifs : du rôle des personnes morales dans la gouvernance du RAF à la répartition des financements et des moyens humains jusqu'aux représentations politiques communes... Des propositions seront élaborées en amont dans des groupes de travail composés d'adhérent-es du RAF.

Pour que cet événement nous apporte les réponses souhaitées, l'animation le jour J doit être aux petits oignons. Le RAF pense faire appel à des professionnel·les de l'éducation populaire pour cadrer les échanges. Cet événement fédérateur marque le lancement d'un processus itératif.

Suite à cet événement, le RAF publie une feuille de route accessible à tous·tes pour se donner des directions communes pour les prochaines années.

Le groupe de travail devient une instance pérenne dans la gouvernance du RAF intégrant les branches. Un événement est organisé, tous les deux ans par exemple, pour ajuster ce fonctionnement en réseau.

EXEMPLES DE QUESTIONS OUVERTES À TRAITER LORS DE CET ÉVÉNEMENT

- **La gouvernance branche-locale et RAF.**
- **L'échelle de territoire d'une branche locale.**
- **Le tronc commun annuel d'action et d'expérimentations** (en vue d'une socialisation et mutualisation de moyens et demandes de moyens).
- **Les priorités de la feuille de route mise en réseau** → plaidoyer filière locale.
- **Le positionnement politique.**
- **Comment on se compte.**
- **Les adhésions multiples** (j'adhère au RAF national : j'adhère à la branche locale la plus proche de moi ?



3

Créer
des communs
forestiers

AVEC NOTRE FONDS DE DOTATION FORÊTS EN VIE

Forêts en Vie œuvre pour une gestion douce et durable des forêts qui concilie préservation sur le long terme et développement d'activités humaines liées à la forêt et au bois, respectueuses des écosystèmes variés et laissant toute sa place au vivant.



Forêts en Vie en actions, c'est :

62 

hectares de forêts préservées

30 

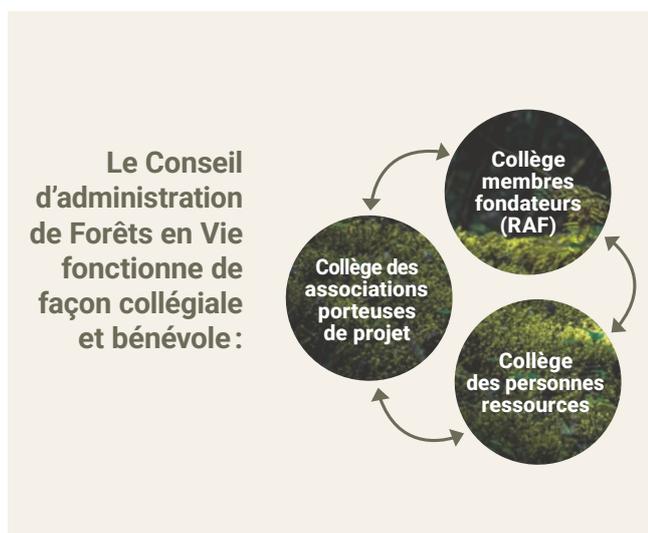
collectifs de porteurs de projets accompagnés

22 

hectares à acquérir sur le premier semestre 2025

Gouvernance et administration du fonds de dotation :

LA GOUVERNANCE



Les trois collèges de gestion qui, ensemble, constituent le Conseil d'Administration :

- **Le collège du membre fondateur** composé de représentant-es du conseil d'administration du Réseau pour les Alternatives Forestières (RAF).

Membre en 2024 : Julie de Saint Blanquat jusqu'en juillet, puis Julie intègre le collège des personnes ressources, son mandat d'administratrice du RAF ayant pris fin l'AG de l'association du 12 juillet 2024.

Ont intégré ce collège en octobre 2024 Maud Deroisy et Yannick Biloque, nouveaux administrateur-rices du RAF.

- **Le collège des personnes ressources.**

Membres en 2024 : Emmanuelle Rouff, Régis Lindeperg, Nicholas Bell, et Alexandre Stouder qui a rejoint le CA au court de l'année.

- **Le collège des porteurs de projet** constitué par des représentant-es des différentes associations qui prennent à bail une des forêts de forêts en vie.

Membres en 2024 : Yann Clément, porteur de projet dans le Lot (association Les Hiron'Douelle), Roméo Bondon porteur de projet en Haute-Loire (association Sou lou boès). Et depuis octobre 2024, Grégory Ciaï, porteur de projet dans la Creuse (association Haut les Cimes).

Au cours de l'année, le Conseil d'Administration s'est réuni à six reprises, essentiellement en visioconférence :

- **CA du 5 février 2024** : don de forêt en Corrèze.
- **CA du 5 et 6 avril 2024** : point RH (poste déploiement Bail FSE, poste communication et collecte), validation du rapport d'activité, délégation des pleins pouvoirs à Nathalie NAULET, coordinatrice de Forêts en Vie, pour les dépenses courantes liée à la gestion du fonds de dotation de la forêt.
- **CA du 3 juin 2024** : revalidation de l'achat d'une forêt en Corrèze suite à une erreur de superficie dans l'offre d'achat.
- **CA du 3 juillet 2024** : validation achat de deux forêts (Livradois et Haute-Marne).
- **CA du 29 juillet 2024** : approbation des comptes suite à la clôture de l'exercice comptable
- **CA du 30 octobre 2024** : Intégration de nouveaux membres dans le conseil d'administration du fonds de dotation.

Collège de gestion des porteurs de projet :

Grégory Ciaï. Collège de gestion membre

fondateur : Maud Deroisy et Yannick Biloque.

Huit réunions de travail ont également eu lieu afin d'accompagner les réflexions sur la communication et la collecte, le déploiement du bail forestier et les contacts avec les porteurs et porteuses de projet en lien avec les alternatives forestières.

L'ÉQUIPE SALARIÉE

L'équipe salariée se compose de 3 postes.

- Coordination générale : **Nathalie NAULET.**
- Chargée de mission « déploiement du Bail FSE » : **Élise Ladevèze.**
- Chargé de communication et de collecte : **Benoît Guys.** La mission de Benoît a pris fin en juin 2024. Le poste resté vacant sur le reste de l'année 2024 sera pourvu, au plus tard, au deuxième trimestre 2025.

Liste des partenaires du fonds

BANQUE LA NEF

Partenariat qui court depuis 2021 et qui a donné de beaux résultats sur l'année 2024 puisque les dons ont été multipliés par 4. Ce partenariat permet à Forêts en Vie de bénéficier des intérêts des livrets de La Nef.

L'ASSOCIATION TERRE DE LIENS

Le rapprochement entre Forêts en Vie et Terre de Liens s'est encore renforcé avec un projet de mise à bail « d'une forêt Terre de Liens » grâce à notre Bail Forestier Solidaire et Écologique à des porteurs de projet liés au RAF et à Forêts en Vie.

FORÊTS EN VIE EST EN CONTACT AVEC DE NOMBREUSES STRUCTURES

dont les actions sont complémentaires avec les missions portées par le fonds de dotation (Canopée, SOS Forêt, Forêts préservées, CEN, PNR ...) afin de réfléchir à des actions conjointes et de démultiplier ainsi les champs d'action. Ces réflexions sont également menées au sein de la nouvelle **coalition Forêt** dont Forêts en Vie fait partie.

De très nombreux contacts avec des associations locales, porteuses de projets en forêt, sont également bien présents, tout au long de l'année, au sein du fonds de dotation.

Les actions de prospection auprès des mécènes

Fonds de dotation Anyama : Sollicité en juillet 2024 pour la suite du financement d'une partie du poste de chargé de communication et de collecte, Anyama n'a pas souhaité poursuivre ce financement et a décidé de reporter son soutien sur le déploiement du Bail Forestier Solidaire et Écologique.

Les financements d'Anyama ne se faisant pas sur une année civile mais de juillet à juin, Forêts en Vie a bénéficié jusqu'en juin 2024 d'un financement sur le poste de chargée de communication et de collecte.

Le financement de la fondation **Crédit Mutuel Alliance Fédérale** s'est poursuivi cette année également sur le poste déploiement du Bail Forestier Solidaire et Écologique dans le cadre de son soutien triennal.

La fondation **Terre Adelphe**, sous l'égide de la Fondation de France, a apporté son soutien pour l'acquisition de 4,5 ha en sud Corrèze afin de soutenir les activités de l'école des Renardes qui est l'association en charge de notre forêt qui se trouve sur la commune de Les Nonards. Le fonds de dotation **Yes Futur** a accompagné Forêts en Vie en finançant ces missions générales.

Un dossier a été instruit auprès de **Télos Impact**. La demande concernait les missions générales du fonds de dotation mais notre dossier n'a pas été retenu par le financeur pressenti.

Des contacts ont également été pris avec les fondations **Maupertuis** et **Le Poids du Vivant** sans déboucher sur un financement pour le moment.

Appel à la générosité du public

Comme chaque année, une demande d'autorisation d'appel à la générosité du public a été déposée à la préfecture de Corrèze en mars 2024 afin de nous permettre de collecter des fonds au fil de l'année.

En 2024 il n'y a pas eu d'appel à la générosité du public via une plate-forme dédiée. Une **campagne de communication active** sur l'ensemble de nos

réseaux sociaux a été menée en décembre ce qui nous a permis de récolter 16 000 € sur cette fin d'année. Au fil de l'année, nous avons perçu **21 000 €** à travers notre page **HelloAsso** (hors dons de décembre) et **18 000 € via des dons directs** (chèques ou virements), ce qui représente environ **400 donateurs et donatrices** pour l'ensemble de l'année 2024.

Communication

SITE INTERNET, LETTRE D'INFORMATION ET RÉSEAUX SOCIAUX

Le site internet a été peu dynamisé en 2024. Il aurait besoin d'être agrémenté avec nos actualités de façon plus régulière mais le poste vacant à la communication / collecte ne permet pas d'assurer ce travail régulier. L'arrivée d'une nouvelle personne sur ces missions en 2025 va permettre de reprendre en main l'animation du site et des réseaux sociaux.

La lettre d'information compte 1 308 abonné-es à la fin 2024, soit une progression de 97 lecteurs et lectrices sur l'année ce qui montre l'intérêt croissant pour les missions de Forêts en Vie.

Cinq lettres d'infos ont été envoyées au cours de l'année. Le taux moyen d'ouverture de l'ensemble des courriels s'élève à plus de 60% ce qui est un très bon taux.

Les réseaux sociaux : bien que notre communauté sur les différents réseaux reste faible, Forêts en Vie grappille de nouveaux abonné-es chaque année.

Au 31 décembre 2024, nous comptons :

- **8 113 abonné-es sur Facebook** (stable par rapport à 2023)
- **2 611 followers sur Instagram** (+ 77%)
- **454 personnes sur LinkedIn** (+ 36%)
- **86 abonné-es sur YouTube** (+ 10%)

Afin de palier à la vacance du poste de chargée de communication et de collecte depuis le mois de juin, nous avons travaillé avec deux prestataires à l'automne. Samantha Breitembruch (Coopaname), avec qui nous avons l'habitude d'être en collaboration sur les relations presse, et Jeanne Nicolas (Jeanne Nicolas Conseil), spécialisée dans la communication et la recherche de fonds, et qui avait déjà accompagné le fonds de dotation lorsqu'elle était salariée d'Hopening.

Leur travail se concentre principalement sur la mise en place d'un argumentaire à destination des mécènes. Elles ont également assuré l'animation des réseaux sociaux et la campagne de collecte sur la fin de l'année. Leur prestation va se poursuivre début 2025 afin de finaliser le travail démarré.

Trois de nos publications sur Facebook



Relations presse



À plusieurs reprises en 2024, le **documentaire d'Arte**, paru en 2023 et dans lequel Forêts en Vie apparaît (1), **a été rediffusé**. Cela a permis de conserver une belle visibilité au fonds de dotation.

Un reportage sur la chaîne LCP de l'Assemblée Nationale a également été diffusé en juin 2024 (2). Nathalie Naulet, coordinatrice du fonds de dotation Forêts en Vie, est intervenue dans l'émission «Maman, j'ai arrêté l'avion», afin de porter la voix de Forêts en Vie et de remettre en question les pratiques sylvicoles intensives.



Achat de forêt et accompagnement de projets collectifs au profit des alternatives forestières



Forêt de Benayes en Corrèze



Fin 2024, ce sont donc **62 ha** de forêt que le fonds de dotation a pu mettre à disposition d'associations porteuses de projets respectueux des écosystèmes forestiers et des humains.

ACHAT DE FORÊT

Les acquisitions de parcelles forestières prennent toujours plus de temps que ce que l'on voudrait mais nous sommes très heureux-euses d'avoir pu mener à terme deux des cinq acquisitions qui étaient programmées en 2024.

Nous avons donc pu acheter 4,5 ha en sud Corrèze (Les Nonards) qui viennent s'ajouter aux 1,6 ha déjà acquis en 2022 pour les projets de l'école des Renardes. Et nous avons également reçu un don de 3,5 ha de forêt, au nord ouest de la Corrèze cette fois (Benayes), qui seront pris en charge par l'association du village afin d'y mener des projets pédagogiques et des chantiers participatifs.

En décembre, trois projets sont également en cours : achat de 14 ha en Haute-Marne, 22 ha dans le Puy de Dôme, et don de 5 ha en Haute-Vienne. Les démarches auprès des notaires et de la SAFER sont en cours. Les projets devraient se concrétiser au premier semestre 2025.

Projets collectifs

Tout au long de l'année, Forêts en Vie répond à de nombreuses sollicitations autour de l'acquisition collective des forêts, des statuts possibles et des meilleures manières de préserver les écosystèmes.

Cet accompagnement se fait en étroite relation avec le Réseau pour les Alternatives Forestières et s'appuie sur le partage d'informations de nombreux membres de différentes associations ou Groupements Forestiers Citoyens et Écologiques déjà constitués.

Et bien sûr, Forêts en Vie continue d'accompagner les associations qui sont dépositaires des forêts du fonds de dotation.

Les projets menés dans nos forêts vivantes (plus de détails ici)

Association Sou Lou Bouuès, forêt de Chaudeyrolles (Haute-Loire) :
chantiers participatifs, suivi de la biodiversité, sensibilisation tout public, formations, gestion douce, circuit-courts.

Association les Hiron'Douelle, forêt des Roussilles (Lot) :
sorties nature et pédagogiques pour petits et grands.

Association les Renardes, forêt des Renardes (Corrèze) :
chantier école pour une formation de charpente traditionnelle allant de l'arbre à la poutre, gestion douce, circuit-courts.

Association Hauts les Cimes, Forêt de St Pierre Bellevue (Creuse) :
gestion douce, chantiers participatifs, formations, sensibilisation.

Association CHOU (Campagne Heureuse Ouverte et Unie), forêt de Benayes (Corrèze) :
projets pédagogiques, chantiers participatifs, gestion douce.

D'autres collectifs sont également suivis par Forêts en Vie en vue des acquisitions à venir (projets de reconnexion au vivant, gestion douce et circuit-courts, chantiers participatifs, formations et sensibilisation).

Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants :
Sans objet pour l'année écoulée.

Liste des personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation :
Sans objet pour l'année écoulée.

Liste des avantages et ressources : provenant de l'étranger
Sans objet pour l'année écoulée.

Compte d'emploi des ressources :
Sans objet pour l'année écoulée, les ressources collectées étant inférieure à 153 000€. Un tableau de répartition des fonds se trouve en annexe 1.
Liste des libéralités reçues

En 2024, Forêts en Vie a reçu 137 562 € via diverses sources :
fondations, sociétés et entreprises, associations et particuliers. Le détail se trouve en annexe 1.
Le détail de l'ensemble des dons perçus via HelloAsso se trouve en annexe 2.

En annexe 3 se trouve le détail des dons parvenus grâce au partenariat Forêts en Vie / La Nef. Cela représente, pour 2024, la somme de 9 740€.

NOS PROCHAINES GRANDES ÉTAPES

- 1 Poursuivre les projets d'acquisitions en lien avec les associations accompagnées (48 ha en projet pour 2025).
- 2 Renforcer l'équipe salariée en recrutant un-e chargé-e de communication et collecte (temps plein), et une personne en soutien sur la gestion administrative et financière du fonds de dotation (poste temps plein partagé avec le RAF, dont 60% dédiés sur Forêts en Vie).
- 3 Développer la collecte de fonds auprès des mécènes, faire grandir la communauté de nos donateurs et donatrices individuelles, réaliser des appels à dons de forêt afin que Forêts en Vie aie les moyens de poursuivre ses actions concrètes en faveur du vivant.
- 4 Faire connaître Forêts en Vie auprès des notaires afin de travailler sur les legs et les donations.
- 5 Assurer le lancement du Bail Forestier Solidaire et Écologique auprès des structures partenaires, des propriétaires forestiers et des potentiels porteurs de projet.

Remerciements

Forêts en Vie remercie toutes celles et ceux qui se sont déjà engagé·es à ses cotés !



partenariat avec La Nef* : La nef propose à ses épargnants de partager tout ou partie des intérêts de leurs Livret Nef ou de leur Compte à Terme au profit d'une association. **Forêts en Vie est l'une des structures bénéficiaires

AVEC LE BAIL FORESTIER SOLIDAIRE ET ÉCOLOGIQUE



Poursuite du travail sur les documents constitutifs du Bail Forestier Solidaire et Écologique

L'objectif était d'aboutir à des documents finalisés, fonctionnels, fidèles aux valeurs et aux intentions du RAF et de Forêts en Vie, intégrant les remarques des propriétaires et preneur-ses potentiel-les ayant participé à la concertation en 2023, et valides juridiquement.

1 Modifications du Bail Forestier Solidaire et Écologique (Bail FSE) et du Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES) qui lui est annexé suite à la concertation menée avec les Bailleurs et Preneurs volontaires en 2023.

2 Relectures et enrichissements du Bail FSE et du CCES par un groupe de travail associant les Conseils d'Administration de Forêts en Vie et du RAF : 3 réunions en visioconférence.

3 Transmission de la nouvelle version du Bail FSE puis intégration des modifications par Maître Gourgues, Notaire associé, référent Forêt du réseau RURANOT : 2 réunions en visioconférences puis relances hebdomadaires de septembre à décembre 2024.

4 Transmission des nouvelles versions du Bail FSE et du CCES pour relecture et conseil juridique par un Cabinet d'avocats spécialisés en droit de l'environnement : Géo-avocats (cadrage de la mission, visioconférence et échanges par mail).

5 Transmission des nouvelles versions du Bail FSE et du CCES pour conseils en termes de propriété intellectuelle et protection de ces œuvres par le Cabinet d'avocats Legicoop spécialisé dans l'Économie Sociale et Solidaire (cadrage de la mission, visioconférence et échanges par mail).

Accompagnement de preneurs et bailleurs volontaires

L'objectif était de répondre aux différentes sollicitations concernant le Bail FSE émanant de propriétaires bailleurs intéressés ou de preneurs intéressés, et d'aider la mise en relation entre bailleurs et preneurs, d'accompagner les projets en prenant en compte chaque point de vue, afin de poursuivre l'amélioration des différents outils, et de les confronter à différentes réalités de terrain.

RÉPONSES AUX SOLLICITATIONS AVEC ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

• **Bretagne (Côtes d'Armor)** : Commune Saint-Cast le Guildo pour mise à Bail d'une parcelle communale à un gérant de parcours dans les arbres.

• **Bretagne (Morbihan)** : forêt de Séglien (Collectif rassemblant un Bûcheron, Gestionnaire, Scieur pour accéder à une forêt de 7.5 Ha) pour devenir preneurs d'une parcelle de Douglas avec régénération en feuillus.

• **CETEF Nouvelle Aquitaine** : Potentiel prescripteur du Bail auprès des propriétaires.

• **Limousin (Corrèze)** : Limousin Millevalches, Collectif rassemblant des charpentières, bûcheron-nes, scieuses souhaitant devenir « preneur » pour une forêt de 106 ha + échanges avec la propriétaire volontaire.

• **Bourgogne (Nièvre)** : Sarah Goby, stagiaire au Conseil Départemental de la Nièvre (acquérir et gérer du foncier forestier) → entretien en visioconférence.

• **Saône et Loire, 71** : un propriétaire de 3 petites parcelles volontaire pour mise à Bail FSE.

- **Seine et Marne, 77** : propriétaire de 10 ha au sein d'un Groupement Forestier Familial, forêt mélangée jeune (post-tempête de 99) → aide à identification d'un Preneur.

- Et une dizaine de réponses envoyées à des propriétaires intéressés qui ont reçu les documents de travail et sont en attente des documents définitifs.

- **CEN Nouvelle Aquitaine, PNR Millevaches, Coopérative bocagère, Entreprise Biota** : volontaires pour utiliser le CCES indépendamment du Bail FSE. Visioconférences pour recueillir les besoins précis, formalisation des demandes auprès du CA de Forêts en Vie et validation du principe pour une utilisation du CCES comme annexe à d'autres contrats que le Bail FSE.

STRUCTURATION D'UN RÉPERTOIRE DE PRENEURS

Formulation du cahier des besoins pour le développement d'une base de données permettant

de répertorier et cartographier les Preneurs potentiels du Bail FSE, en lien avec le futur site internet du RAF, afin de permettre aux propriétaires-bailleurs intéressés de les identifier et d'entrer en relation.

TESTS IN SITU

Le premier objectif de ces tests était d'accompagner propriétaires bailleurs et des collectifs preneurs volontaires pour signer un Bail sur une forêt identifiée, et de les amener à préciser leurs projets et attentes respectives afin d'aboutir à des mises à bail. Le deuxième objectif, tout aussi important que le premier, était de confronter le Bail FSE et le CCES à des situations concrètes, diversifiées, pour vérifier la faisabilité des mises à Bail et intégrer la complexité et les spécificités de chaque cas particulier afin de pouvoir structurer ensuite l'offre d'accompagnement et de suivi à l'aune de ces éléments.

3 tests ont été menés en 2024

	 Ferme de Pélisson	 Bois de Saint Laurent	 Bois de Nozière
Surface et localisation	46 ha Commune : Château. Communauté de Communes du Clunisois. Dép. Saône et Loire (71).	6 ha Commune : La Côte Saint André. Communauté de Communes Bièvre Isère. Dép. Isère (38).	15 ha Commune : Nozières. Communauté de Communes du Pays de Lamastre. Dép. Isère (07).
Description de la forêt	Forêt dans un état critique sur différentes parcelles (dépérissements, descentes de cimes, sécheresse, sol calcaire, exposition au Sud). Forêts mélangées et TSF, avec très peu de régénération.	Forêt « sans valeur économique », sans intervention humaine depuis 25 ans. 4 ambiances différentes : 1 partie en taillis de châtaigniers et quelques chênes, 1 partie en cours d'enfrichement impénétrable avec des arbres de 5 à 10 cm de diamètre, 1 partie avec de jeunes frênes et beaucoup de chablis, 1 partie avec une zone humide et le captage pour la maison.	Belles forêts en bonne santé. • 3 ha de douglas plantés il y a 20 ans après la tempête de 99, à contre-cœur, trop serrés, besoin d'éclaircir (chantier identifié comme déficitaire par tout le monde). • 1 ha de pins Laricio • 8 ha de mélange magnifique : Châtaigniers, pins méditerranéens, hêtres (forêt étagée, mélangée, quelques chablis). • 2 ha de Douglas de 50 ans, dont une partie pourrait être récoltable (si un débouché/besoin émerge).
Propriétaire	Foncière Terre de liens, avec foncier agricole et forestier, actuellement mis à bail rural environnemental à un GAEC en plein renouvellement. Expérimentation double pour cette forêt, car elle peut préfigurer d'autres partenariats, baux ou acquisitions sur les 600 ha de forêts actuellement situées sur les Fermes TDL.	Philippe, propriétaire particulier de 12 ha comprenant sa maison d'habitation (ancienne ferme en cours de rénovation), des prairies en pâturage, des prairies enfrichées, et des parcelles forestières.	Henri, propriétaire de 15 ha de forêts à proximité de sa ferme et sa maison d'habitation. Paysan, et fils de paysan, qui a géré sa forêt à la suite de son père, dans un esprit de mélange des essences, sensible à la biodiversité et à l'esthétique de sa forêt, amoureux de sa forêt.
Preneur potentiel	Association Plein d'essences : pour des forêts vivantes, une filière bois locale et juste.	Association La Résistance des Bois	Association L'Atelier du Serre

	 Ferme de Péliçon	 Bois de Saint Laurent	 Bois de Nozière
Accompagnement	<p>Expérimentation double pour cette forêt, car elle peut préfigurer d'autres partenariats les 600 ha de forêts actuellement situées sur les Fermes TDL.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 14 novembre 2023 : 1^{ère} Réunion en visioconférence • 23 janvier 2024 : Visite des Parcelles • 16 juillet 2024 : Présentation du projet aux Porteurs de projet Agricole (GAEC Saint Laurent) • août 2024 : Accord de principe du GAEC • 19 novembre 2024 - Visites des parcelles : Forêts en Vie + Fermiers + Association preneuse Plein d'essences + AT Terres de lien -> affiner le projet pour ces forêts 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 réunion en visioconférence pour une première prise de contact entre bailleur et preneur + ré-explicitation du Bail FSE • 1 Visite + réunion avec bailleur et preneurs • 1 débriefing de la visite et de la réunion avec le bailleur d'une part et le collectif preneur d'autre part. • 1 réunion de debriefing en visio avec bailleur et preneur début mai pour acter la non poursuite. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1 réunion suivie d'une visite des parcelles sur une journée. • Échanges par mail et téléphone avec le preneur potentiel dans les mois qui ont suivi.
Conclusion 2024	<p>Plusieurs avancées en 2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontres entre Forêts en Vie, le propriétaire (Foncière Terre de liens), porteur de projet agricole (GAEC de la ferme Saint-Laurent) et porteurs de projet forestier (Association Plein d'essences). • Diagnostic de l'état des parcelles par un gestionnaire forestier membre de l'association preneuse. • Ajustement des process (Fiche d'Instruction TDL, sortir les forêts du Bail agricole, etc). Signature espérée à l'été 2025. 	<p>La mise à Bail ne se fera pas avec l'association La Résistance des bois pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forêt située à 45 min des parcelles (trop loin de son territoire d'action), qui ne peut pas répondre aux besoins en bois d'œuvre de l'association. • Le propriétaire, ne trouvant pas de preneur membre du RAF installé dans son territoire a finalement contacté (sur nos conseils) un gestionnaire Prosilva et a rejoint une ASLGF pour avoir une gestion de ses parcelles avec exigences en sylviculture douce. • Il n'est pas fermé à l'idée de signer un Bail FSE dans le futur s'il trouve un ETF prêt à s'engager sur le CCES. 	<p>Pas de mise à Bail envisageable finalement. Pour deux raisons principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Association preneuse l'Atelier des Serres a un projet associatif de développement territorial beaucoup plus large que la forêt, et la création d'une commission technique forêt ne permettrait pas de contractualiser de manière assez sécurisante vu que l'objet de l'association n'est pas dédié aux forêts et que les membres du collectif sont déjà très engagés sur la vie du tiers-lieu « Noz'ateliers ». • Le propriétaire n'est pas prêt à perdre les usages de sa forêt (ne parvient pas à convaincre ses héritiers), gérée depuis son enfance par son père et son grand-père en forêt mélangée. Mais ce travail lui aura permis de préciser sa volonté de mettre à disposition sa forêt pour des chantiers-école, des formations du RAF et des projets éducatifs en forêt. Le CCES servira sans doute d'annexe aux différentes conventions signées pour ces activités.

Ces différents tests et sollicitations ont fait apparaître plusieurs dimensions importantes à prendre en compte pour la poursuite du projet et la mise en œuvre de Baux FSE.

- La complexité et l'accompagnement au cas par cas s'est révélé nécessaire pour chaque forêt, chaque triptyque forêt-propriétaire-preneur est particulier et soulève des questions spécifiques.
- Le Cahier des Clauses Environnementales et Sociales est parfois perçu comme étant très exigeant, il est donc important de bien préciser que de nombreuses clauses (en dehors des clauses impératives) sont des objectifs à atteindre, et que c'est un outil d'amélioration continu des pratiques en forêt.
- Le besoin d'un tiers accompagnant (rôle actuellement joué par Forêts en vie) qui présente le Bail FSE, et anime la rencontre, et la médiation entre bailleur et preneur a été souligné.

- Le suivi des forêts mises à bail doit s'appuyer sur un réseau structuré et des partenariats maillés sur l'ensemble du territoire pour permettre la mise en relation de propriétaires et de preneurs potentiels.
- La nécessité de donner la possibilité au propriétaire de garder certains usages de ses forêts tout en respectant le projet des preneurs pour les forêts est apparue pour chacun des tests.
- L'utilisation du CCES comme document d'engagement qualité sur les pratiques en forêt est apparue à plusieurs endroits comme une solution intéressante pour contractualiser sans mettre à Bail.
- La définition du montant du loyer est un sujet épineux, car les interventions en sylviculture douce sont souvent déficitaires lors de premières éclaircies, et le loyer peut être rédhitoire pour des preneurs. Il serait opportun que le RAF et Forêts en Vie produisent un cadre de référence sur ce sujet et sur le partage de la valeur ajoutée au sein de la filière alternative pour faire évoluer les représentations des propriétaires.

AVEC LES GROUPEMENTS FORESTIERS CITOYENS ET ÉCOLOGIQUES

*Favoriser l'acquisition et la **gestion collective** du foncier forestier*



+ 3 500 hectares
de forêts préservées
en 2024



Associations, fonds de dotation et GFCE

+ 80

structures engagées pour la préservation de foncier forestier dans la démarche de la Charte pour les forêts vivantes

+ 20

associations ou fonds de dotation

Cas concret : Rencontres du foncier forestier 6^e édition organisées par l'AS GFCE (Info GFCE) en partenariat avec le RAF

Les Rencontres annuelles autour du foncier forestier ont pour objectif de réunir des porteurs et des porteuses de projets d'acquisition et de gestion durable de forêts françaises, que ce soit sous la forme de Groupements Forestiers Citoyens ou de structures associatives.

Pendant 2 jours, l'AS GFCE (Info GFCE), en partenariat avec le Réseau pour les Alternatives Forestières a proposé des ateliers de co-développement autour des enjeux rencontrés par chacun et chacune dans le cadre de la création ou du développement de leurs projets, des visites de forêts appartenant au GFCE local, des présentations d'outils, et bien sûr, des temps d'échanges informels et conviviaux.



Du 10 au 12 Octobre 2024
38 112 Meaudre,
Atrants-Meaudre-en-Vercors

AU PROGRAMME

- Des ateliers de co-développement pour parler de gestion, de modèle économique, de juridique, des outils etc...
- Des interventions de chercheurs-euses, d'ingénieurs et de forestier-es pour nous faire prendre de la hauteur sur nos projets comme Bettina Leblanc (INRAE / Sylv'acctes) qui a présenté les résultats de son étude réalisée cette année sur les GFCE et Romain Tchakamian, créateur de l'outil **J'achète ma Forêt** qui facilite la veille.
- La visite d'une forêt du GFCE Green Forest, par Benoît Coulée, Gérant et Forestier de métier.
- Des temps informels pour échanger et partager autour de bons repas !

35

personnes réunies
aux 6^e Rencontres
du foncier forestier



4

Accompagner
et connecter
les initiatives
locales

PETIT TOUR DE FRANCE ET POINT D'ÉTAPE DU CHEMIN PARCOURU !

Notre structuration en réseau et l'accompagnement de nos branches locales depuis 2020

2020

Lancement d'un premier groupe de travail et d'un kit « branches locales »

13 branches locales au total
+6 nouvelles branches locales
11 départements représentés

2022

Campagne de communication pour recenser les personnes ou structures intéressées (47 réponses via un questionnaire en ligne)

2023

- Lancement d'un groupe de travail dédié avec recueil des besoins et envies
- Création de documents pédagogiques et d'une page dédiée sur le site du RAF
- Visibilisation des branches locales sur la carte des initiatives collectives
- Campagne d'appels téléphoniques portées par un binôme salariée-administrateur : + 6 branches locales sont officialisées suite à la campagne

2024

+200 personnes mobilisées au sein des structures accompagnées en branches locales du RAF.

La branche locale Brocéliande-Porhoët organise en autonomie les Rencontres Grand Ouest n°2.

Deuxième campagne d'appels téléphoniques : 15 branches locales ou bourgeons sont sollicités par les RAF pour faire un bilan et ouvrir les perspectives.

Mise à disposition d'une note de posture ou note d'engagement réciproque RAF / branches locales et éditions d'un « kit de rencontres régionales » à destination des branches locales.

-  Branche locale du RAF portée par une association
-  Branche locale du RAF portée par un collectif informel
-  Territoire d'une branche locale
-  Initiative collective recensée sur la carte du RAF association, GFCE, fonds de dotation, collectifs...

FIN 2025
DÉBUT 2026

Organisation d'un événement fédérateur

LES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Partout en France, les alternatives forestières fleurissent et innovent : de la construction d'une scierie mobile en bois démontable au développement de formations "gestes et postures" pour prendre soin de celles et ceux qui travaillent en forêt. Cette année encore, le RAF a lancé plusieurs appels à soutien pour encourager des projets exemplaires : de la construction d'un atelier collectif pour apprendre à la charpente traditionnelle avec les Renardes à l'acquisition de forêt pour des **Groupements Forestiers Citoyens et Écologiques**.

LES FILIÈRES LOCALES SE STRUCTURENT

En 2024, plusieurs collectifs locaux se sont attrapés **la question du développement de filières forêt-bois** courtes et éthiques sur leur territoire. Après les premiers essais du Collectif Bois 07, puis la réflexion et les expérimentations foisonnantes de l'association Plein d'Essences dans le Clunisois, nous pouvons nous réjouir de la création de l'association Bois des forêts vivantes dans le Morvan en 2024. Faisant partie de l'écosystème de la branche locale Morvan, l'association Bois des forêts vivantes a pour objectif de valoriser les bois de Groupements Forestiers Citoyens et Écologiques locaux.

LES LUTTES FORESTIÈRES SE POURSUIVENT

En juillet 2024, en Corrèze, après plus d'un an de mobilisation citoyenne, **c'est une victoire** pour les associations plaignantes et le Comité de défense

du bois du Chat qui luttait contre une coupe rase qui menaçait une forêt de hêtres et de chênes située en Zone Natura 2000. Le projet ? Remplacer cette forêt riche en biodiversité par une plantation de résineux.

En juillet 2024, la justice a prononcé une amende contre le propriétaire du terrain et les sociétés d'exploitation. Cette victoire est importante car les actions pacifistes des habitant·es, qui s'étaient interposé·es physiquement en forêt pour empêcher la coupe rase, avaient été vivement critiquées par la filière conventionnelle. **Sans cette vigilance citoyenne, ce sont 6 hectares de forêts qui auraient été détruits.**

*« Une abatteuse. PAF !
Bruit qui brise la paix.
Rêveur, rêveuse. RAF ! »*

Haïku de Jim Leblais, réalisateur, cinéaste,
écrit et lu lors de l'Assemblée générale
du RAF 2024



© Julia Pinget

Depuis le début de l'année 2024, des collectifs et associations creusois se battent activement contre l'implantation d'une usine à pellet Biosyl qui aurait des conséquences néfastes sur les forêts alentour.

"La rentrée de septembre s'annonce extrêmement tendue, les abatteuses s'activent de nouveau sur tout le Limousin et partout les trois principales coopératives, Alliance Forêt Bois, Unisylva et CFBL rasant ce qui reste de nos forêts de feuillus. Chaque jour, nous recevons des messages qui font état de coupes ravageuses, et sans une forte mobilisation,

nous ne pourrions pas maintenir la pression sur une filière qui se sent menacée et semble accélérer le rythme tout en couvrant son activité destructrice par des campagnes de communication mensongères."*

En parallèle des luttes contre les coupes rases de forêts de feuillus qui seront remplacées par monocultures de résineux, plusieurs citoyen·nes se sont mobilisé·es aux quatre coins de la France pour lutter contre des coupes rases devant laisser la place à des panneaux photovoltaïques.

*(Extrait d'une lettre d'info de septembre 2024 par le Groupe Forêt du Syndicat de la Montagne Limousine)

LES BRANCHES LOCALES DU RAF



Les branches, entre le local et le national

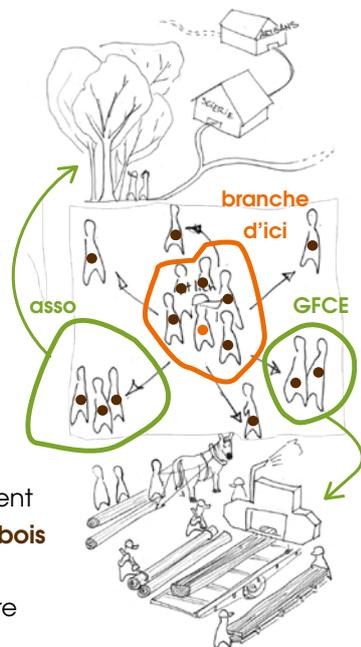
D'où ça sort ?

Les branches locales sont des **maillons territoriaux** imaginés par les adhérent·es du **RAF national** dès 2019 lors de l'atelier « Réinventer le RAF ».

A quoi ça sert ?

En agissant comme des "mini RAF",

elles encouragent les **filières forêts-bois alternatives** sur leur territoire



Concrètement ?

À l'échelle locale :

Pour encourager les filières locales sur son territoire,

la branche peut s'inspirer des missions portées par le RAF :

- Faire circuler des **informations** et des **contacts**
- Organiser **événements, débats** ou **formations**
- Être porteur·ses de projet en lien avec du **foncier forestier** (*Forêts en Vie, Bail Forestier Solidaire et Écologique (BFSE)...*)

À l'échelle nationale :

S'appuyer sur **un fonctionnement en réseau** des alternatives forestières du local au national.

Fin 2024, 4 nouvelles branches locales ont fait leur apparition sur la carte en ligne du RAF (Ariège (09), Pays Voironnais (38), Pyrénées-Atlantiques (64), Haut-Languedoc (81)). En parallèle, un entretien téléphonique a été proposé aux 9 autres branches déjà existantes pour faire un bilan de fin d'année.

Les échanges téléphoniques suivaient une trame de questions visant à mieux comprendre les activités des branches, le nombre d'acteur·ices impliqué·es localement, les enjeux du territoire, les besoins, les envies, les projets à venir... L'occasion également pour le RAF de donner des nouvelles et parler des ambitions de 2025 : lancer la structuration en réseau des alternatives forestières, du local au national.

Ces temps d'échanges ont permis de mettre en lumière la diversité des branches locales qui ne sont pas toutes au même stade de maturité : certaines lancent les premiers café-forêts sur un territoire, d'autres structurent des filières locales. Certaines bénéficient du dynamisme de nombreux·ses acteur·ices du RAF implanté·es de longue date sur leur territoires et d'autres sont les pionnières en matière d'alternatives forestières !

« Les personnes qui suivent les aventures de Recrue d'Essences ont évolué avec l'association. L'heure n'est plus aux longs constats sur l'état de la filière forêt-bois via des ciné-débats ou des cafés-forêt mais à l'action concrète en forêt (...). Il est très important de passer du temps en forêt avec toutes les personnes intéressées par les alternatives forestières et trouver des prétextes pour se retrouver. C'est dans l'informel et en faisant des choses ensemble que se tissent les liens et la motivation d'aller de l'avant. C'est notamment pour cela que nous apprécions le format léger de la « casquette branche locale du RAF » : peu contraignant en formalisme et peu administratif. C'est très important car l'engagement local est déjà conséquent. (...) »

Témoignage de Sophie T. de l'association Recrue d'Essences, branche locale Auvergne-Livradois. Bilan fin 2024

Les informations recueillies auprès des branches ont été synthétisées sur le Mycélium des branches locales (un espace collaboratif en ligne) afin que chacune puisse s'inspirer des bonnes idées des autres.

Début 2025, un mail va être envoyé à toutes les branches locales rappelant les outils et informations à disposition et les implications possibles au sein du RAF. L'occasion aussi de mettre en lumière un fait inspirant partagé lors de l'entretien :

1 branche locale / 1 bonne idée !

08 - Branche locale Ardennes, portée par l'association La Caouette :
Projet de signature d'un Bail Forestier Écologique et Solidaire dans une forêt de la commune d'Evigny avec l'association La Caouette.

09 - Branche locale Ariège, portée par un collectif informel :
Tous les deux mois, organisation d'une café-forêt ouvert au public proposant un temps de plénière et un temps de travail thématique en sous-groupe qui peut être prolongé sur un espace de discussion en ligne.

24 - Branche locale Périgord-Noir, portée par un collectif informel :
Représentation du RAF lors d'événements locaux.

38 - Branche locale Pays-Voironnais, portée par l'association La Résistance des bois :
Organisation d'une formation bûcheronnage non mécanisée ouverte au public.

38 - Branche locale Sud-Isère, portée par un collectif informel :
Café-forêt suivi d'un atelier d'équarrissage à la hache ouvert au public.

56 - Branche locale Brocéliande-Porhoët, portée par l'association Sylv'n co :
Organisation des Rencontres Régionales des alternatives forestières Grand Ouest n°2 qui ont pu s'appuyer sur un "Kit rencontres régionales" proposé par le RAF.

58 - Branche locale Morvan, portée par l'association Adret Morvan :
Organisation d'une formation "café-forêt" tous les mois et d'un apéro-forêt toutes les semaines.

63 - Branche locale Auvergne-Livradois, portée par l'association Recrue d'Essences :
Organisation d'une dizaine de diagnostics forestiers ouverts au public.

64 - Branche locale Pyrénées-Atlantiques, portée par un collectif informel :
Organisation d'un café-forêt pour lancer la branche locale sur un territoire où il n'y a pas (encore !) de structures membres du RAF.

71 - Branche locale Clunisois, portée par l'association Plein d'Essences :
L'association Plein d'Essences a réalisé plusieurs missions pour la Communauté de Communes du Clunisois dont l'animation d'un atelier de concertation autour de l'avenir d'une forêt publique, un marquage pédagogique adressé à des propriétaires forestiers, la création d'un outil de suivi de marquage et d'un annuaire local.

75 - Branche locale Ile-de-France, portée par un collectif informel :
Édition de fanzines dans le cadre de l'Appel pour des forêts vivantes disponibles ici !
Mycélium > 00-Tronc-commun > 7_Outils pratiques des alternatives forestières > Forêts en danger ! ou > Forêts en lutte

81 - Branche locale Grésigne, portée par l'association les Ateliers del Bosc :
Achat d'un hangar pour le transformer en espace collectif dédié aux activités forêt-bois locale : organisation de chantiers collectifs en forêt avec les adhérent-es des Ateliers del Bosc pour l'approvisionnement en bois d'œuvre nécessaire à la réhabilitation du hangar.

81 - Branche locale Haut-Languedoc, portée par l'association Envol Vert :
Lancement et soutien à la création du GFCE Le Haut-bois.

BILAN DÉTAILLÉ

Nom de la branche	Numéro du Département	Structure qui porte la branche	Apparition sur la carte du RAF <small>(ordre chronologique)</small>	Nombre de membres actifs au sein de la branche	Nombre d'adhérents	Nombre de sympathisants actifs	Nombre d'inscrits à la lettre d'info locale	Structures membres de la branche
Périgord-Noir	Dordogne (24)	Association Ça biche ! (en cours)	20/12/2022	1	?	?	?	•GFCE <i>Les Boiseaux</i> •Association <i>Au coin des scieurs</i> •Association <i>Banzaï</i> •Collectif <i>Transition Périgord Noir</i> •Commission forêt <i>SOS Forêt Dordogne</i>
Sud-Isère	Isère (38)	Collectif informel	20/12/2022	1	/	15	50	•GFCE <i>La Terre sous la Plume</i>
Île-de-France	Île-de-France (75)	Collectif informel	22/12/2022	3	/	20	81	/
Auvergne-Livradois	Puy-de-Dôme (63)	Association Recrue d'Essence	22/12/2022	10	100	/	300	•Association <i>Arborescence</i> •Association <i>Humus Erectus</i> •Association <i>La xylographe</i> •Association <i>La Chabane dans la forêt</i> •SCOP <i>La scie d'ici</i>
Borcé-liande - Porhoët	Morbihan (56)	Association Sylv'n co	22/12/2022	3	20	/	100	/
Clunisois	Saône-et-Loire (71)	Association Plein d'Essences	31/10/2023	10	34	/	80	•GFCE <i>La Forêt Hospitalière</i> •Association <i>Gueule de bois</i>
Grésigne	Tarn (81)	Association Les Ateliers Del Bosc	19/03/2024	10	20	/	?	•GFCE <i>Lac Vaour</i> •Collectif <i>Raffal</i>
Pays Voironnais	Isère (38)	Association La Résistance des bois	13/11/2024	10	20	/	82	/
Ariège	Ariège (09)	Collectif informel	14/11/2024	4	/	30	250	•Association <i>Écorce</i> •Association <i>GDF Sylvestre 09</i> •Collectif <i>Atelier Zai</i>
Pyrénées - Atlantiques	Pyrénées - Atlantiques (64)	Collectif informel	14/11/2024	40	20	/	?	
Haut - Langue-doc	Tarn (81)	Association Envol Vert	18/04/2023	10	1	?	?	•GFCE <i>Le Haut-Bois</i>

Les objectifs de ce bilan étaient de :

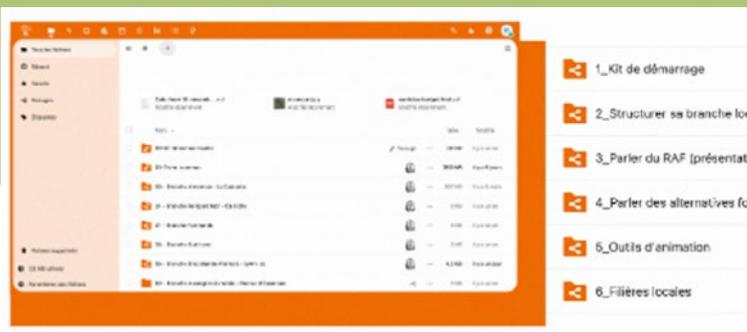
- mieux comprendre qui sont les branches du RAF et rendre plus lisible la dynamique auprès du réseau ;
- alimenter la réflexion d'un fonctionnement en réseau du local au national ;
- permettre aux branches de se connaître et lancer « l'inter-branches locales », des espaces d'entraide entre les territoires.

Bien que nos échanges suivent une trame commune, tous les sujets n'ont pu être abordés avec chacun.e. Les dernières branches arrivées fin 2024 avaient également moins d'informations de terrain avec la casquette « branche locale » à nous partager.

LES OUTILS POUR S'ORGANISER ET MUTUALISER

Exemples d'outils et documents collaboratifs créés et édités par le RAF et les branches locales.

Plateforme collaborative Nextcloud dédiée aux branches locales



Sur cet espace, les branches bénéficient d'un accès :

- à un **centre de ressource** (présenter le RAF, parler des alternatives forestières, outils d'animation, bibliographie...);

- un **espace collaboratif dédié uniquement à chaque branche**;

→ Chaque 1^{er} lien de branche locale peut administrer son espace : être éditeur-ice de fichiers, donner accès à d'autres éditeur-ices ou simples lecteur-ices en toute autonomie. Pour l'instant, il est surtout possible de partager des comptes rendus, documents ou des photos mais le RAF souhaite faire évoluer l'outil pour donner la possibilité de partager des contacts, agenda, événements, visio-conférence, etc.

→ Les rencontres régionales Grand Ouest n°2 de 2024 ont notamment été organisées via cet espace collaboratif avec un dossier réservé à la branche Brocéliande-Porhoët.

- à des **contenus partagés par d'autres branches** (statuts associatifs, récits d'expérimentations...).

Qu'est-ce qu'une branche locale ?

Fin 2024, le dossier de présentation « Qu'est-ce qu'une branche locale » a été mis à jour tout comme la page du site internet du RAF dédié aux branches.

Un livret papier a été imprimé début 2025 après cette mise à jour.



Adresse email « inter-branches »

Fin 2024, le RAF a créé une liste email de partage pour dynamiser « l'inter-branches locales » → contact-branches-locales@alternativesforestieres.org

Les branches locales en sont destinataires et peuvent écrire directement à cette liste.

En attendant d'avoir un meilleur outil de communication elles peuvent s'adresser à la communauté des branches locales via cette adresse.

SE RENCONTRER AU NIVEAU LOCAL

L'atelier Branches locales du RAF de l'AG 2024



Jeudi 11 / 07
14 h - 18 h
à Cornil (Corrèze)
Le Battement d'Ailes

PROGRAMME

- 14 h 00 - 14 h 15 Introduction
- 14 h 15 - 14 h 30 Tour de présentation des participant-es
- 14 h 30 - 15 h 45 Partages d'expériences sous forme de tour de parole autour des questions suivantes :
 - Question 1 **Une branche locale, comment ça fonctionne ?**
 - Question 2 **Qu'est-ce que le RAF nous apporte ?**
 - Question 3 **Comment on se structure ?**
- 15 h 45 - 16 h 00 Pause
- 16 h 00 - 18 h 00 Travail en sous-groupe et restitution : **Comment fonctionner ensemble du local au national ?**

3 ateliers dédiés aux branches locales ont précédé les AG du RAF et ont réuni entre 50 et 70 personnes chaque année (2022, 2023 et 2024).

Objectifs : Un temps de partage, de retours d'expérience et un temps de réflexion sur une dynamique de réseau des alternatives forestières, du local au national.

À destination d'adhérent-es souhaitant créer ou s'impliquer dans une branche locale.

RÉALISATIONS

- **32 participant-es**, dont 5 branches locales, 1 GFCE, 2 associations locales
- 1 groupe de travail dédié à la mise en réseau
- **L'ambition du RAF à moyen terme est de fonctionner en réseau** pour encourager les filières bois locales et éthiques

Les Rencontres Grand Ouest 2024, portées par l'association Sylv'n co, Branche locale Brocéliande-Porhoët



© François Langlais - Ludivine Piliu



31/05 et 01/06
Plœrdut (Morbihan)
Forêt de Brocéliande

PROGRAMME

• Présentations

- Le RAF par Maxime Dairon, administrateur
- Les objectifs de ces rencontres régionales et le programme
- Les structures membres du RAF qui organisent et animent ces rencontres
- Filières forêt-bocage-bois dans le Nord-Ouest de la France
- Infos pratiques et règles de savoir-être

• Animations

- 5 parcours en forêt proposés, avec 2 thèmes par parcours, entre la forêt Transcorff en Langoélan et la forêt de Coët an Fav à Séglien
- Le village des alternatives pour favoriser l'émergence ou la consolidation d'initiatives locales
- Atelier du Faire (débardage à cheval, équarrissage à la hache)
- Forum ouvert entre scieur-euses : vers une prochaine rencontre des scieur-euses ?
- Autres : Concert, balade contée, sieste musicale sous l'arbre

• Table ronde

La forêt dans l'ouest en 2024 : observatoire de l'état des forêts et CRPF

• Thématique de concertation

Création d'une AMAP bois bûche

Objectifs : Les rencontres régionales du RAF ont pour ambition de rassembler les acteur-ices du milieu forestier et rural d'un territoire pour témoigner d'alternatives forestières, confronter et échanger des pratiques, créer du débat et construire des propositions innovantes.

En 2021 a eu lieu la première édition des rencontres Grand Ouest où ont participé plus d'une centaine de personnes. L'évènement affichait complet et suite à ce premier succès Sylv'nco a très vite été rejoint par une petite dizaine d'autres membres locaux du réseau forêt-bois alternatif.

RÉALISATIONS

- **100 participant-es réuni-es**, sur les 2 journées issu-es de 7 départements différents (prix libre)
- **réversion de la subvention de la fondation le Tilleul (2000€)** Sylv'n co est une association sans salarié-es, sans subvention et au budget annuel de 200€. Évènement impossible à organiser, surtout à prix libre, sans cette subvention
- **1 AMAP bois bûche lancée suite aux Rencontres**, grâce à la mise en lien qu'elle a permis entre un bûcheron formé au CFPPA Digne-Carêmejane et la branche locale



Document ressource :
**CR des Rencontres Régionales
Grand-Ouest n°2 ([lien ici](#))**



5

Former
de la forêt
à la poutre

NOTRE INGÉNIERIE DE FORMATION

Notre offre de formation propose une découverte des métiers de la filière forêt-bois, en cohérence avec les valeurs de la Charte pour des forêts vivantes.



© François Langlais

NOS INDICATEURS DE SUIVI D'ACTIVITÉS ANNUELS

Sur 2024, 10 formations au total ont été organisées par le RAF avec 6 partenaires locaux, dans 6 départements différents.

87	16	50	93 %	46 %
participant-es	formateur-ices mobilisé-es	jours de formation	taux de satisfaction	taux de féminisation

Source : Bilan formation du RAF 2024

NOTRE RÉSEAU PÉDAGOGIQUE

Le RAF structure un réseau de formateur-ices expérimenté-es réparti-es dans différentes régions qui transmettent à partir des forêts de leur territoire et qui se réunissent au niveau national grâce à :

- **un socle commun de valeurs** sur la forêt et la **SMCC*** en forêt ainsi qu'une vision de la forêt à l'ouvrage. Les formations du RAF permettent d'aborder les questions de filière, d'économie forestière, de construction des coûts afin que les stagiaires puissent envisager de créer une activité rémunératrice au sein d'une filière forêt-bois relocalisée et solidaire ;
- **une posture pédagogique partagée**, basée sur l'expérience et la pratique, très horizontale, valorisant les savoirs-faire des participant-es et la co-formation, une approche inclusive qui s'adresse à un public très diversifié tel que chacun-e puisse se sentir à l'aise, notamment les femmes ;
- **une passion partagée pour la forêt** : les formateur-ices transmettent des savoirs-faire mais aussi leur engagement.

Les rencontres annuelles de la formation permettent de croiser les expériences et renforcer les compétences de transmission des différentes équipes pédagogiques, dans une démarche d'amélioration continue de la qualité.

*Sylviculture Mélangée à Couvert Continu

LES INNOVATIONS PÉDAGOGIQUES

NOUVELLE FORMATION 2024

Une toute nouvelle formation "Initiation à l'équarrissage à la hache" a rencontré un franc succès.

Ce nouveau maillon de la filière de transformation a permis de proposer un parcours pédagogique immersif "De la forêt à l'ouvrage" (sur chantier en conditions réelles), en trois modules complémentaires - "Sylviculture d'accompagnement et abattage non motorisé", "Équarrissage à la hache", "Initiation à la charpente en bois de pays" - qui répond à la recherche d'autonomie exprimée par de nombreux stagiaires.

ET DANS LE RÉSEAU

Comme chaque année, les membres du réseau ne sont pas en reste pour proposer des formations.

À titre d'exemple :

→ **Association Écorce (en Ariège) :**

modules "Sylviculture douce" et "De l'arbre à la poutre", 27 stagiaires.

→ **Alternative Débardage (dans le Jura) :**

module "Initiation au débardage à cheval", 6 stagiaires.

→ **Compagnonnage Forestier Groupées :**

formation itinérante autour du bûcheronnage, non diplômante. Il s'adresse à des personnes qui envisagent de continuer le bûcheronnage dans un projet déjà réfléchi ou qui souhaitent s'inscrire dans un projet collectif en lien. L'apprentissage est centré sur des chantiers pratiques, avec des à côtés sur la sylviculture, la filière, etc. 6 sessions, 6 massifs forestiers différents, 10 personnes formées.



Nouveautés 2023 - 2024 : (1) Initiation à la charpente en bois de pays — (2) Traction animale niveau II — (3) Équarrissage à la hache — (4 & 5) Sylviculture d'accompagnement et abattage non motorisé



LES FORMATIONS DU RAF RÉCOMPENSÉES

Fondation d'entreprise
AG2R LA MONDIALE

Le Réseau pour les Alternatives Forestières a reçu un prix dans le cadre du Trophée de La Fondation AG2R LA MONDIALE en décembre 2024 ! Le prix vient récompenser l'innovation au sein de notre offre de formation aux pratiques forestières alternatives, en suivant une démarche de la forêt à l'ouvrage, ainsi que notre créativité pour l'accompagnement d'acteurs et d'actrices sur les territoires dans leurs projets d'autonomie et d'insertion au sein de filières forêts-bois courtes et solidaires.



Cérémonie de remise de prix avec l'intervention de Nathalie Naulet, salariée du RAF et coordinatrice de Forêts en Vie.





6

Documenter
et visibiliser
les alternatives
forestières



Estelle Delage a rejoint l'équipe du RAF le 21 Mai 2024 en tant que responsable communication. Son premier mois a été consacré à la préparation de l'Assemblée Générale 2024 qui a eu lieu le 13 Juillet en Corrèze : création du rapport d'activités 2023, des mails, affiches, pages internet, supports de présentation et de candidatures au Conseil d'administration... Une arrivée dans une période en effectif réduit et en pleine effervescence de notre vie associative.

Merci à tous-tes les participant-es et contributeur-ices de l'Assemblée Générale 2024 pour leur accueil et bienveillance dans cette phase d'acculturation accélérée!

La communication est à la fois une mission du RAF qui permet de documenter et visibiliser les alternatives forestières mais elle est aussi une fonction support de toutes les autres missions du RAF : visibiliser le contenu et le réseau de formations, les actions sur le foncier forestier, les dynamiques

territoriales... etc. L'enjeu qui se dessine en lien avec la transition vers un réseau du local au national est la définition de la stratégie et des outils de communication **au service d'un réseau du local au national.**

AU DÉMARRAGE : FORMALISER ET COMMUNIQUER NOTRE PROJET ASSOCIATIF



En 2024, une formalisation du projet associatif a été réalisée et repartagée lors de l'AG afin d'assurer une communication transparente et collective aux différentes parties prenantes : membres, partenaires, financeurs... Formaliser qui nous sommes est important afin de se donner un élan et un sens commun partagé.

Sur le long terme, il va nous permettre :

- d'ancrer ou réactualiser les fondations sur lesquelles l'action de l'association se construit et les orientations qu'elle se donne ;
- d'acculturer et se fédérer autour d'un projet dans une démarche transparente ;
- de se projeter dans le développement de l'organisation, qui pourra être formalisé dans un plan stratégique à plusieurs années.

NOS OBJECTIFS DE COMMUNICATION

En 2024, la communication a poursuivi **5 objectifs structurants** :

#1

FAIRE CONNAÎTRE LES ALTERNATIVES FORESTIÈRES À TRAVERS DES PUBLICATIONS, PORTRAITS ET RESSOURCES PRATIQUES

Création d'une vidéo de présentation du RAF, La vidéo de présentation du RAF tournée au sein de la Branche Locale Morvan (merci à elleux) grâce au prix AG2R La Mondiale (lien ici)

Nouveau



Campagne "Le Clan de la forêt" en partenariat avec MakeSense (lien ici)



Livre Terre vivante X 1% pour la planète parlant du RAF (lien ici)

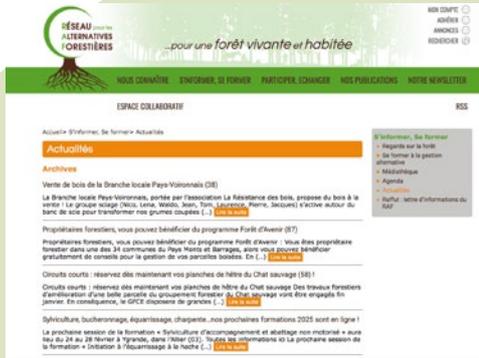


Nouveau

Création et animation d'une page LinkedIn Entreprise pour le RAF (lien ici)

#2

DIFFUSER LES INITIATIVES PORTÉES PAR LE RAF ET SES MEMBRES AU SEIN DU RÉSEAU



Actualités du réseau ([lien ici](#))

Création de la newsletter «**Les bonnes nouvelles du réseau**» éditée trimestriellement dans une version "réseau" et une version "partenaires financiers"

Les bonnes nouvelles du réseau Saison 1

Nouveau

Nouveau Conseil d'administration, équipe salariée renforcée, dynamiques territoriales survolées... Vous saurez tout :) jusqu'à la prochaine saison !

Bonjour à toutes et à tous, Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont continué de croire en nous cette année, malgré un contexte économique et politique particulièrement fragilisants. L'action d'ensemble du réseau impacte aujourd'hui plus de 3500 hectares de forêts acquises et gérées collectivement au sein des structures accompagnées !

En cette fin d'année, (re)découvrez celles et ceux qui font vivre le projet associatif du RAF au quotidien, les avancées menées au sein du réseau sur tous les territoires et les projets que nous ne pourrions pas mener sans vous en 2025 !

Agenda

Voici quelques propositions de formations, sorties en forêt, soirées-débat, ... en lien avec la gestion douce, les filières courtes forêt-bois, ... pour vous former, sortir, vous impliquer !

Liste Calendrier

du samedi 6 janvier 2024 au dimanche 25 mai 2025

Exposition "Les pièces de la forêt" à Bordeaux (33)

Les pièces de la forêt du 28 novembre 2024 au 25 mai 2025 galerie blanche Dans le cadre de la Saison de la Lituane en France 2024, arc en rève collabore avec le collectif d'architecture, d'art et de recherche Neringa Forest Architecture (NFA / Jurga (...))

[Lire la suite](#)

du lundi 28 avril 2025 au vendredi 2 mai 2025

Formation « Initiation aux bases de la charpente en bois de pays » (09)

La prochaine session de la formation « Initiation aux bases de la charpente en bois de pays » aura lieu du 28 avril au 02 mai à Trazein, en Ariège (09). Toutes les informations ici

[Lire la suite](#)

Agenda du réseau ([lien ici](#))



Lettre d'information Le Raffut ([lien d'inscription ici](#))

#3

RENFORCER L'ÉCHANGE AU SEIN DU RÉSEAU À TRAVERS DES OUTILS COLLABORATIFS, DE NOUVEAUX FORMATS ET DES PUBLICATIONS



Publication du Compte-rendu des **Rencontres Régionales Grand Ouest N°2** sur notre site ([lien ici](#))



Publication du **Compte-rendu de l'AG** sur notre site ([lien ici](#))



Création de la rubrique "Scène ouverte du RAF" sur notre site à partir des textes lus lors de l'AG 2024 et ouverte à tous-tes

#4

ACCROÎTRE LA NOTORIÉTÉ ET LE POIDS POLITIQUE DU RAF GRÂCE À UNE PRÉSENCE MÉDIATIQUE RENFORCÉE

« On demande à la forêt de répondre à tout un tas de besoin qui ne sont pas supposés être supportés par elle »

Sud Ouest (lien ici)



ON NE VA PAS SE MENTIR, ON A BESOIN DE BOIS : LE CINQUIÈME EP D'EN FORÊT, AVEC LE GROUPE FORESTIER LA FORÊT HOSPIT

Le Zephyr (lien ici)



Revue Ballast (lien ici)



Le Parisien (lien ici)



Ouest-France (lien ici)



#5

CONCEVOIR UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION COHÉRENTE AVEC L'ÉVOLUTION DU RAF VERS UN RÉSEAU DU LOCAL AU NATIONAL

Cette dynamique a posé les premiers jalons d'outils partagés et d'une ligne éditoriale commune, pour mieux soutenir les relais territoriaux dans leurs actions de communication.

Du projet de nouveau site internet à un projet de plateforme pour mieux se connecter et échanger

2023 - S1 2024

- Administration d'un questionnaire auprès des utilisateur-ices et analyses (2023/2024)
- Analyse des performances du site en fonction des outils de tracking disponibles
- Analyse des résultats du questionnaire & pistes de recommandation

S2 2024

- Ré-évaluation du périmètre initial : d'une refonte de site à un projet de plateforme "du local au national", comprenant une BDD, un site, une identité de marque & des outils collaboratifs au service d'un fonctionnement en réseau
- Rédaction d'un cahier d'expression de besoin du site version martyr
- Consolidation de sites de référence (appel à l'équipe et au CA)

JANVIER - FÉVRIER 2025

- Participation à des appels à projet pour remporter un accompagnement
- Sélection d'une liste de partenaires potentiels (agences ou prestataires en fonction de leurs références, domaine de compétences et / ou sur recos)
- Rédaction et administration d'un AO

Au-delà du site : les formats évoluent avec nos lettres d'infos, pour un lien direct et transparent

Les Bonnes nouvelles du réseau :
Pour rester informé-es des acts de la structure associative du réseau (gouvernance, dates importantes, acts de la vie associative) et des dynamiques territoriales à l'oeuvre notamment dans nos branches locales.

→ **Fréquence de publication :**
Tous les 3 mois (peut varier selon les acts)

Reprise



Le Raffut : Pour rester informé-es des dernières actualités, événements et ressources sur les alternatives forestières.

→ **Fréquence de publication :**
Tous les 2 mois

Nos 2 lettres d'infos - Le Raffut et Les bonnes nouvelles du Réseau - permettent de s'informer à la fois sur les actualités des alternatives forestières mais aussi sur les actualités du Réseau (RAF et branches locales).

Le Raffut, reprise de l'édition de notre newsletter sur les actualités des alternatives forestières éditée tous les 2 mois.

"Les bonnes nouvelles du réseau" : création d'un nouveau format de newsletter éditée tous les trimestres, à destination de nos adhérent-es, sympathisant-es et également éditée dans une version dédiée à nos partenaires financiers.

Les emails thématiques

Communication thématique (ex : Bail Forestier Solidaire et Écologique) **qui peut être envoyée à une liste de partage ciblée du réseau** (ex : appel de mise à bail auprès des propriétaires forestiers du réseau) et/ou communication thématique liée à une date importante.



→ **Fréquence de publication :**
selon les acts

En 2024 c'est :



26

emails thématiques et lettres d'info envoyés



5179

personnes informées : dont 500 adhérent-es (comprenant 53 personnes morales)



4g CO₂

d'empreinte carbone

L'AUDIENCE DU RAF EN 2024



4 033 239

sessions sur l'année
(chiffres d'OVH)



+ 100

petites annonces
publiées par le réseau
sur le site



+6 200

abonné-es à nos
lettres d'information



+500

abonné-es à notre
nouvelle page LinkedIn
(passage d'une page personne
existante inactive à une page
entreprise animée)



+20

mentions du RAF dans
les médias (interviews,
portraits, articles...)



+300

événements
organisés par
le réseau



42%

taux d'ouverture de
tous les emails envoyés
(le taux d'ouverture d'un
email en France est en
moyenne de 18,22 %)

Évolution annuelle de l'audience sur notre site :

+770%

8 250 303
pages vues

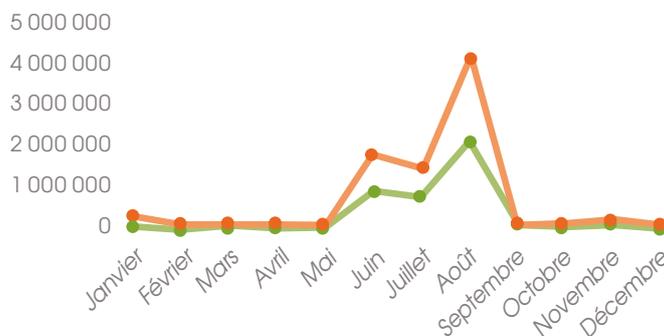
+1045%

+29 000 / mois

4 033 239
Nombre de
sessions par an

15 sec.
Temps moyen
d'une session

Contre
2 min 33 sec
en 2023



● **Nombre de sessions** : un visiteur qui a parcouru une ou plusieurs pages du site durant une période de temps donné. Une session se termine après 30min d'inactivité.

● **Nombre de pages vues** : une page vue est une page que l'utilisateur-riche a pu voir affichée sur son écran.

Utilisateur.ices & Usages

12%

Éphémères
visitent le site
ponctuellement,
une fois par an

50%

Migrateur.ices
visitent le site
plusieurs fois
par an

30%

Copain-es
visitent le site
une fois par mois

8%

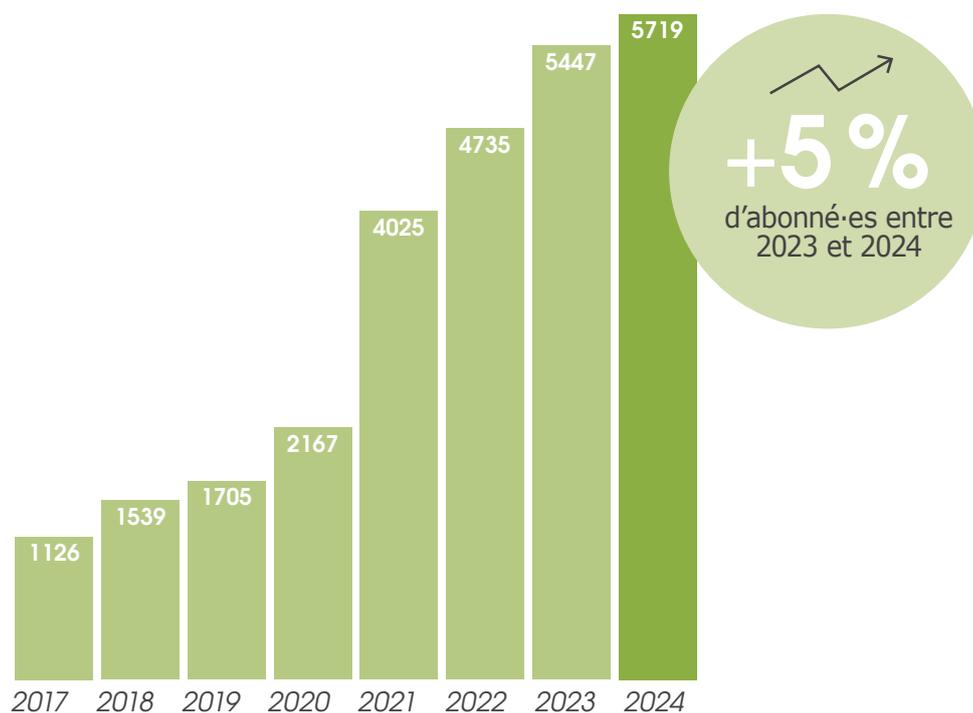
Ami-es
visitent le site
plusieurs fois
par mois

NB : des attaques de « robots malveillants » (ou bots) ont pu avoir lieu en 2024 sur SPIP mais nous ne pouvons pas les mesurer. SPIP est le système de publication pour l'Internet que nous utilisons actuellement et qui

s'attache particulièrement au fonctionnement collectif, au multilinguisme et à la facilité d'emploi. C'est un logiciel libre, distribué sous la licence GNU/ GPL.

Évolution annuelle du nombre d'abonné·es au Raffut.

6 RAFFUTS ENVOYÉS EN 2024





7 Animer notre équipe et vie associative

VIE ASSOCIATIVE 2024

Le Conseil d'Administration du RAF a fonctionné en CA réduit suite à plusieurs départs qui ont eu lieu de septembre à décembre 2023, il s'est reconfiguré en **Comité de Pilotage d'urgence de janvier 2024 jusqu'à l'AG** qui a eu lieu le 13 juillet à Cornil (19).

Ce Comité de pilotage d'urgence était composé de **5 personnes qui prenaient les décisions de manière collégiale et qui s'est réuni tous les 15 jours** sous forme de visioconférence de février à juillet 2025 : Mathieu Aynaud, Héloïse Boureau, Maxime Dairon, Chantal Galibert et Julie de Saint Blanquat. **L'engagement accru de ces 5 personnes pour le RAF est à souligner.**

DATES ET LIEUX DES RÉUNIONS DE L'ANCIEN CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC L'ÉQUIPE SALARIÉE

- **8 mars 2024** – Maison de l'environnement de la Métropole de Lyon.
- **13 mars** – en visioconférence.
- **27 mars** – en visioconférence.
- **26 et 27 avril** – en visioconférence.
- **30 mai** – visio d'information des adhérent-es potentiellement intéressé-es pour être candidat-es au Conseil d'Administration lors de l'Assemblée générale.
- **Du 11 au 13 juillet** – Assemblée générale au Battement d'Ailes à Cornil.

L'Assemblée générale 2024 a été la première AG du RAF proposant une élection ouverte du nouveau CA. Pour ce faire le CA et l'équipe en place ont rédigé les chapitres du Règlement intérieur concernant l'adhésion à l'association, l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration. Ils ont régulièrement envoyé des mails aux adhérent-es pour expliquer la situation, et ont ensuite organisé une vision d'information des adhérent-es intéressé-es, et ont communiqué de manière transparente sur la situation difficile traversée et le choix de l'ouverture démocratique de la gouvernance du RAF.

Les personnes candidates ont ensuite été invitées à renseigner un formulaire afin de se présenter aux adhérent-es qui ont pu exprimer leur vote sur place ou à distance en amont de l'AG.

Lors de cette Assemblée générale, l'ensemble des rapports (moral, d'activité et financier) ont été adoptés.



Conseils d'administration RAF & Forêt en Vie réunis en CA Commun en Octobre 2024

Notre nouveau Conseil d'Administration

Le nouveau Conseil d'Administration composé de 11 membres, représentatif-ves de la diversité des territoires et des thématiques de la forêt et de la filière bois, a été élu par 97 adhérent-es présent-es ou représenté-es. Et deux mandats d'ancien-nes membres du CA sortant ont été partiellement prolongés pour favoriser la continuité et une appropriation en douceur par le nouveau CA

sur la gestion du compte courant, et le processus de recrutement d'une responsable associative.

Le CA s'est déjà réuni **5 fois dont 3 fois en présentiel avec l'équipe salariée en 2024**, notamment pour définir les bases d'une nouvelle gouvernance et répartir des responsabilités fonctionnelles. Vous les rencontrerez peut-être au détour de cafés-forêts, projections-débats et autres joyusetés !



Malheureusement, et c'est souvent le cas lors d'un renouvellement aussi important d'un Conseil d'Administration, 3 membres ont démissionné entre le mois de septembre 2024 et le mois de janvier 2025.

François Carriat, Nathalie Tavernier et Fanny Noyer ont fait part de leur souhait de démissionner pour des raisons personnelles et pour le décalage entre l'idée des rôles et missions d'un-e administrateur-ice et la réalité au quotidien. En effet, être administrateur-ice du RAF signifie passer de nombreuses heures en visio et en réunion sur des questions de stratégie et fonctionnement, pour peu de temps en forêts. Ce n'était pas l'idée de tous-tes. Nous remercions toutefois vivement ces membres de s'être porté-es volontaires au moment où le RAF en avait besoin !

Le Conseil d'Administration fonctionne donc avec un effectif de **8 personnes** depuis janvier 2025.

RÉUNIONS DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION AVEC L'ÉQUIPE

- 1^{ère} réunion du CA au lendemain de l'AG à Cornil le **14 juillet 2024**.
- 2^e réunion du CA en visioconférence le **5 septembre**.
- **4 et 5 octobre 2024**, avec une journée de CA commun avec Forêts en Vie à Lyon, Maison de l'environnement.
- Réunion en visioconférence le **12 novembre**.
- **21 et 22 décembre** à Paris, Académie du Climat.

Équipe salariée

DÉPARTS

- **Alicia Charennat**, coordinatrice du RAF a quitté son poste en mars 2024. (35 h/s).
- **Benoît Guys**, chargé de communication et collecte a quitté son poste en juin 2024. (35 h/s - *Mise à disposition à Forêts en Vie*).

L'ÉQUIPE RESTANTE

- **Nathalie Naulet** coordinatrice du Fonds de dotation Forêts en Vie. (24 h/s - *Mise à disposition à Forêts en Vie*).
- **Lucile Zugmeyer** en charge des formations, (28 h/s).
- **Maëlle Valfort** en charge des dynamiques locales, (26 h/s).
- **Elise Ladevèze** en charge du Bail Forestier Solidaire et Écologique a poursuivi ses missions, malgré la surcharge et avec des arrêts de travail plus ou moins longs. (21 h/s - *Mise à disposition à Forêts en Vie*).

ARRIVÉES

- **Estelle Delage** Responsable de la communication au RAF est arrivée le 21/05/2024. (28 h/s).
- **Madline Rubin**, Responsable associative est arrivée le 28/10/2024. (35 h/s).

Premier semestre 2024 difficile avec un épuisement des équipes sous-calibrées (tant au niveau de l'équipe salariée que du CA). La forte solidarité au sein de l'équipe pour surmonter une année difficile avec des vacances de postes est à noter. Les tâches administratives ont été réparties entre toutes les salariées, les administrateur-ices et un prestataire externe (compta/paie).

Les fonctions de coordination de la structure ont été réparties au sein de l'équipe restante :

- **Lucile Zugmeyer** en renfort sur la gestion comptable et financière ;
- **Nathalie Naulet** en renfort gestion administrative et relations partenariales ;
- **Elise Ladevèze** en renfort pour l'organisation de l'AG et l'animation des instances du RAF.

Accompagnement par un tiers

Suite à l'audit organisationnel lancé fin 2023, Charlotte Orcel, psychologue du travail et des organisations à poursuivi son accompagnement, à la demande du CA et de l'équipe.

De janvier à Septembre 2024 :

Entretiens individuels à la demande

26 janvier 2024 :

Restitution du diagnostic suite à l'audit organisationnel réalisé fin 2023 sur la base d'entretiens individuels des membres de l'équipe salariée et du CA bénévole.

7 mars à Lyon :

Accompagnement CA + équipe à l'élaboration d'un plan d'action

17 et 18 avril 2024 à Paris :

Accompagnement du CA (Rôle des administrateurs, renouvellement du CA, et définition du rôle, posture et mission d'une personne sur une fonction de responsable associative pour recruter dans les mois suivants).

28 et 29 mai à Lyon :

Accompagnement de l'équipe salariée : « Définir une organisation qui fonctionne » (Relations CA-équipe, définition d'un poste de responsable et niveau de responsabilité/posture attendue).

13 juin à Lyon :

Accompagnement CA + équipe :

« Définir une organisation qui fonctionne »

Novembre :

Entretiens individuels des membres de l'équipe salariée + accueil de la « Responsable Associative » dès son embauche.

10 décembre à Paris :

Débriefing émotionnel avec les Administrateur-ices sortant-es et les membres volontaires de l'équipe salariée.

21 décembre à Paris (visioconférence d'1/2 journée) :

Accompagnement du nouveau CA + équipe pour apprendre du passé et partager l'expérience vécue (10 points à retenir et travailler au sein de l'organisation).

Gouvernance et organisation de la structure

Depuis 2024, le renouvellement des administrateur-ices passe donc par un appel à candidatures transparent et une élection en Assemblée générale, pour un mandat de 2 ans renouvelable.

La stratégie et les grandes orientations du réseau sont co-construites par ses membres et validées en Assemblée générale. Le pilotage stratégique est assuré par le Conseil d'administration qui se réunit mensuellement à distance, et 4 fois par an en présentiel, en associant étroitement l'équipe opérationnelle. Les membres du Conseil d'administration et de l'équipe salariée sont constitués en commissions thématiques, qui encadrent et soutiennent le pilotage opérationnel par l'équipe salariée (ex : commission Budget-finances, Richesses humaines, Partenariats et positionnements stratégiques, Foncier forestier, Filières locales, Formations). Ces commissions permanentes mobilisent les membres actifs du réseau

au sein de groupes de travail ad hoc pour porter des réflexions stratégiques participatives et des actions collectives concertées (ex : GT révision de la gouvernance du réseau, GT stratégie d'essaimage des formations, etc.).

Depuis 2018, le RAF connaît un changement d'échelle, avec un fort accroissement de son réseau d'adhérent-e-s, constitué de plus en plus de nombreux collectifs locaux. Afin de décentraliser le RAF, ses membres invité-es à créer et animer des « Branches locales » qui bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour se déployer dans l'esprit du « Tronc commun » national du RAF. Souhaitant impliquer davantage les acteurs territoriaux dans sa gouvernance, le RAF lance un vaste chantier de restructuration du local au national, qui doit aboutir à une nouvelle révision du schéma de représentation et gouvernance courant 2025-2026.



Notre nouvelle directrice associative : bienvenue à Madline !



Madline Rubin,
Directrice associative du RAF,
Soyans (26)

Après 20 ans à la direction et à la coordination d'associations, tant au niveau professionnel que bénévole, Madline a une connaissance assez fine et poussée du fonctionnement des ONG. Ses compétences autour des enjeux de croissance et d'efficacité, des besoins de consolidation et de développement du modèle économique des associations sont autant d'atouts pour son nouveau poste de Directrice Associative.

Très sensible aux causes environnementales, notamment des forêts, c'est donc naturellement et avec une grande joie que nous l'accueillons au sein de notre réseau. Elle mettra ainsi à profit son expertise pour assurer la coordination et poursuivre la structuration que connaît actuellement le RAF.

L'ARRIVÉE DE MADLINE, LE 28 OCTOBRE, OUVRE DES PERSPECTIVES ENTHOUSIASMANTE POUR TOUTE L'ÉQUIPE !



Nathalie Naulet

Coordinatrice
de Forêts en vie
Arrivée Janvier 2020



Maëlle Valfort

Responsable d'animation
et développement des
dynamiques territoriales
Arrivée Novembre 2021



Elise Ladevèze

Responsable du Bail
Forestier Solidaire et
Écologique
Arrivée Septembre 2022



Lucile Zugmeyer

Responsable
des formations
Arrivée Février 2023



Estelle Delage

Responsable
communication
Arrivée Mai 2024



Madline Rubin

Directrice associative
du RAF
Arrivée Octobre 2024



8

Rapport
financier
et comptable

RAPPORT FINANCIER 2024

L'association clôture son **dix-septième exercice**, qui s'est étendu du 1^{er} janvier au 31 décembre 2024. Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et des spécificités du règlement ANC 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations par le **cabinet In Extenso**.

Grande nouveauté cette année avec **la nomination d'un commissaire aux comptes (CAC)**. En effet, le RAF qui est également organisme de formation a franchi les seuils légaux imposant la nomination d'un CAC.

Les dispensateurs de formation, personnes morales de droit privé, sont tenus de désigner au moins un commissaire aux comptes et un suppléant lorsque leur taille dépasse, à la fin de l'année civile ou à la clôture de l'exercice, pour deux des trois critères suivants, les seuils ci-après (c. trav. art. R. 6352-19 et R. 6352-20) :

- **3 salarié-es ;**
- **153 000 € de chiffre d'affaires hors taxes ou de ressources ;**
- **230 000 € de total de bilan.**

Ces seuils s'apprécient au niveau de la globalité de l'activité de la personne morale et non pas sur une partie de celle-ci.

Quelle que soit sa forme juridique, une société déclarée en tant qu'organisme de formation professionnelle du fait de l'exercice d'une activité de formation, même accessoire, doit nommer un commissaire aux comptes dès lors qu'elle dépasse deux des trois seuils précités applicables aux dispensateurs de formation (CNCC, EJ 2020-63, avril 2022).

Et au RAF, depuis 2022, notre total bilan dépasse 230 K€ et nous avons plus de 3 salarié-es.

Nous avons donc fait appel à Monsieur Fabrice Feuillerat du cabinet **E3C-Consulting** qui a audité les comptes 2024, et en mission complémentaire exceptionnelle les comptes de 2023 puisque les seuils ont été franchis courant de l'année 2022.

L'excellente nouvelle c'est que les exercices comptables 2023 et 2024 ont été certifiés purement et simplement et que les conclusions n'appellent pas d'observations particulières.

**Bonne lecture à toutes et tous
du rapport financier 2024
détaillé dans les pages suivantes !**



DOCUMENTS COMPTABLES

Nous avons fait le choix de vous partager des rapports financiers simplifiés pour une meilleure compréhension et limiter les feuillets à imprimer, mais vous pouvez trouver les documents comptables complets à ce lien :

<https://bit.ly/AGRAF>

- Les rapports du commissaire aux comptes 2023 et 2024
- Le rapport financier 2024 de l'Expert-Comptable (Bilan, compte de résultat et annexes)

BILAN COMPTABLE 2024

L'actif

Le RAF ne possédant pas de bureaux, ni de biens immobiliers, les principaux postes du bilan comprennent donc les actifs circulants pour un total de 291 842 € en 2024 contre 299 799 € en 2023. Les actifs circulants regroupent les stocks (de marchandises les créances, la caisse, les autres disponibilités sur les comptes bancaires, les placements, les acomptes versés et les charges constatées d'avance.

Le passif

Les fonds propres de l'association présentent un total de 159 685€ prise en compte de l'excédent de l'exercice 2024 de 13 199€, contre 146 486 € en 2023.

Les dettes s'élèvent à 132 173 € à la clôture 2024 contre 153 494 € en 2023. Ces dettes sont des produits constatés d'avance qui sont affectés à l'exercice 2025, des dettes fournisseurs, des dettes fiscales et sociales (congé payés non pris, charges, etc.)

Le bilan est équilibré en tenant compte du résultat de l'exercice, des reports de fonds dédiés de 2023 à 2024 et de 2024 à l'exercice 2025 et des diverses provisions, dettes ou créances connues sur l'exercice mais non encore parvenus en comptabilité au 31/12/2024.

#1

BILAN COMPTABLE

		2023	2024	Évol N-1
ACTIF	Actif immobilisé net (immobilisations)	182 €	15 €	- 92 %
	Actif circulant net (stocks en cours)	299 798 €	291 842 €	- 3 %
	TOTAL	299 980 €	291 857 €	- 3 %
PASSIF	Fonds propres	146 486 €	159 685 €	+ 9 %
	Dettes	153 494 €	132 172 €	- 14 %
	TOTAL	299 980 €	291 857 €	- 3 %

SITUATION COMPTABLE 2024

Au cours de l'exercice écoulé, avec **359 K€ de recettes**, le RAF a enregistré une **augmentation de ses ressources de 12%** par rapport à 2023. Cette augmentation résulte principalement des **mécénats** octroyés en 2024, d'une hausse des dons (+8 484€ par rapport à 2023) et de produits exceptionnels pour 9 938€ qui avaient été enregistrés sur HelloAsso en 2023 (participation AG, rencontres du foncier) mais qui n'avaient pas encore été reversées sur le compte bancaire du RAF, ce qui explique ces résultats « exceptionnels » sur exercice antérieur.

Les ressources issues du mécénat (fonds de dotation et fondations) octroyés directement au RAF **ont fait un bond significatif de 39% entre 2023 et 2024**. Malgré les difficultés rencontrées tout au long de l'année 2024, nos partenaires financiers nous ont réaffirmé leur soutien et le RAF a été soutenu par ses différents partenaires à hauteur de **204 K€** affectés à l'exercice 2024, contre 147 K€ pour 2023.

La « **mise à disposition de personnel pour Forêts en Vie** » concernait **les salaires** de la coordinatrice (Nathalie Naulet), de la chargée de mission Bail Forestier Solidaire et Écologique (Elise Ladevèze) et du chargé de communication (Benoit Guy) pour **87 K€ en 2023**. Ces postes sont refacturés à Forêts en Vie et sont financés grâce à des dons de fondations sollicitées par Forêts en Vie. Le poste de communication s'étant arrêté en juin, le RAF a donc refacturé moins de temps de travail **en 2024 : pour 59 K€**.

Les recettes de formation 2024 (10 formations) sont en légère baisse de 5 K€, soit - 16% par rapport à 2023 et les **adhésions reçues** en 2024 s'élèvent à **7 856 €**, ce qui représente une diminution de 1 472 € par rapport à 2023.

Contrairement aux produits qui affichent une hausse de 38 K€, les charges de l'exercice n'ont évolué que faiblement passant de 336 K€ en 2023 contre 346 K€ en 2024.

Les charges d'exploitation ont été maîtrisées voire réduites sur de nombreux postes : salaires et charges (avec le départ de plusieurs salarié·es) 22,88 K€ en moins, achats et charges courantes 5,6 K€ en moins, communication et campagnes -3,3 K€, plus de provisions pour risques les dettes étant payées.

La principale variation de charges en nette hausse concerne le poste de « **Prestations et honoraires** », **passant de 16,2 K€ à 50,8 K€**. En effet, le RAF ayant traversé un contexte interne très difficile depuis plusieurs mois, il a été décidé de faire appel à des professionnel·les externes pour sortir de l'impasse.

Les équipes ont ainsi pu être accompagnées par des prestataires spécialisé·es pour **identifier et mettre en œuvre des solutions** dans le fonctionnement interne et des améliorations dans la gouvernance.

Ce qui a permis de franchir plus sereinement cette phase de crise de croissance intense, **structurer la nouvelle organisation en prenant soin des personnes et en assurant la pérennité du RAF**.

Enfin, le RAF ne saurait fonctionner **sans le formidable investissement de ses bénévoles, administrateur·ices et membres actif·ves** dans les différents groupes de travail. Ramené au coût du SMIG en vigueur, **le temps bénévole valorisé investi dans notre association encore appelé « contributions volontaires » représente 27,9 K€,** contre 23,4 K€ en 2023, signe d'un renfort et d'un soutien accru de ses membres en 2024.

Ainsi, au 31 décembre 2024, l'association présente **un résultat créditeur de 13 199€,** qui sera **affecté aux fonds propres de l'association** contre un résultat déficitaire de **- 14 696€** en 2023, lesquels avaient été imputés aux fonds propres de l'association.

#2

SITUATION COMPTABLE

Les ressources

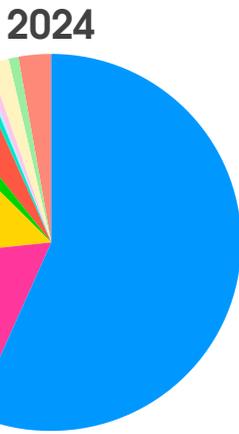
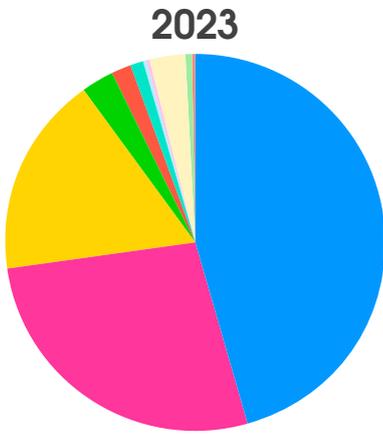
	2023	2024	Évol N-1
Mécénat fondations et fonds de dotation	147 000 €	204 000 €	+ 39%
Mise à disposition de personnel pour Forêts en vie	87 365 €	59 538 €	- 32%
Formations et prestations de service	55 508 €	50 959 €	- 8%
Cotisations	9 328 €	7 856 €	- 16%
Dons	5 020 €	13 504 €	+ 169%
Participation aux frais de rencontres par les membres	3 668 €	2 465 €	- 33%
Vente de biens (livres & DVD)	1 068 €	165 €	- 85%
Aide à l'embauche/indemnités journalières/fonds de formation	899 €	1 865 €	+ 105%
Reprises sur amortissement, dépréciations, et autres produits	9 819 €	6 607 €	- 33%
Produits financiers - intérêts sur livret	2 140 €	2 418 €	+ 13%
Produits exceptionnels	73 €	9 938 €	—
TOTAL	321 886 €	359 296 €	+ 12%
Bénévolat	23 408 €	27 914 €	+ 19%

Les charges

	2023	2024	Évol N-1
Salaires et traitement, formations	158 273 €	137 125 €	- 13%
Charges sociales	55 755 €	54 024 €	- 3%
Autres charges sociales	0 €	4 768 €	—
Frais de missions et rencontres	41 369 €	45 965 €	+ 11%
Prestations de formations	38 762 €	36 075 €	- 7%
Prestations et honoraires	16 189 €	50 803 €	+ 214%
Achats et charges courantes de fonctionnement	10 196 €	3 634 €	- 64%
Communication et campagnes	3 967 €	577 €	- 85%
Services bancaires et assurances	672 €	1 045 €	+ 56%
Adhésions et dons	0 €	536 €	—
Achat-revente de livres et DVD	- 138 €	- 206 €	+ 49%
Dotations aux amortissements	2 341 €	167 €	—
Provisions et pertes pour créances irrécouvrables	9 181 €	0 €	- 100%
Charges exceptionnelles	0 €	11 155 €	—
Autres charges	14 €	428 €	—
TOTAL	336 582 €	346 097 €	+ 3%
RÉSULTAT	-14 696 €	13 199 €	

#3

RÉPARTITION DES RESSOURCES

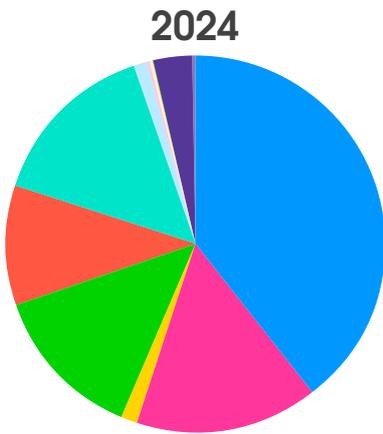
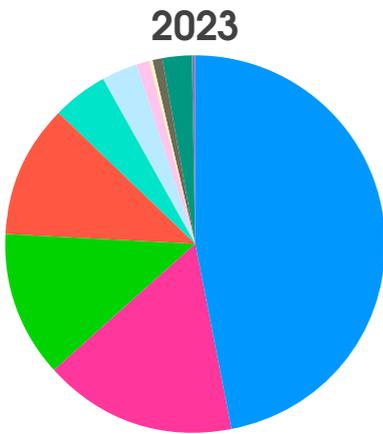


Légende

- Mécénat et fonds de dotation
- Mise à disposition de personnel pour Forêts en Vie
- Formations et prestations de service
- Cotisation
- Dons
- Participation aux frais de rencontres par les membres
- Vente de biens (livres et DVD)
- Aide à l'embauche / indemnités journalières / fonds de formation
- Reprise sur amortissement, dépréciation et autres produits
- Produits financiers - intérêts sur livret
- Produits exceptionnels

#4

RÉPARTITION DES PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES

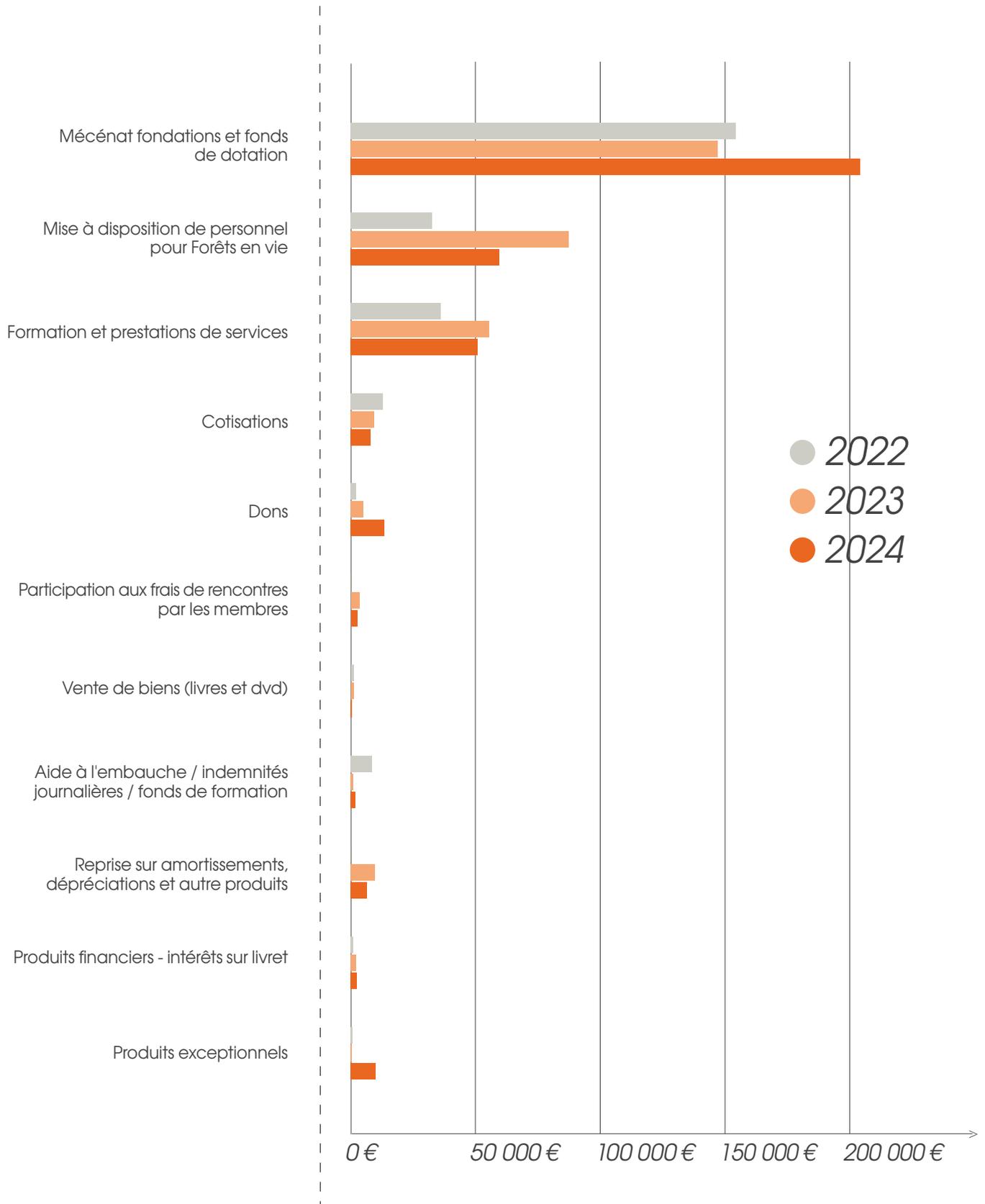


Légende

- Salaires, traitements et formations
- Charges sociales
- Autres charges sociales
- Frais de missions et rencontres
- Prestations de formations
- Prestations et honoraires
- Achats et charges courantes de fonctionnement
- Communication et campagne
- Services bancaires et assurances
- Adhésions et dons
- Achats reventes de produits et DVD
- Dotation aux amortissements
- Provisions et pertes pour créances irrécouvrables
- Charges exceptionnelles
- Autres charges

#5

ÉVOLUTION DES RESSOURCES 2022 → 2024



NOS PARTENAIRES FINANCIERS

	2023	2024
Un Monde par tous	45 000 €	10 000 €
Charles Léopold Mayer	30 000 €	30 000 €
Anyama	25 000 €	50 000 €
Fondation de France	20 000 €	50 000 €
Fondation Lemarchand	10 000 €	10 000 €
1% pour la planète	8 000 €	8 000 €
Le Tilleul	5 000 €	5 000 €
IRIS	0 €	15 000 €
Léa Nature	0 €	15 000 €
AG2R	4 000 €	11 000 €
TOTAL	321 886 €	359 296 €

+ 39%

Le RAF tient à remercier chaleureusement ses financeur pour leur précieux soutien sur le long terme, leur confiance et leur enthousiasme.





Comment nous soutenir ?

En 2024, grâce au soutien indéfectible de nos adhérent·es, de nos bénévoles et de nos partenaires financiers, nous avons pu continuer à faire grandir les alternatives forestières sur le terrain. En une seule année – avec une petite équipe et beaucoup d'énergie – **6 nouvelles branches locales ont vu le jour**. Et si nous pouvions aller **encore plus loin en 2025 ?**

Voici plusieurs manières de nous aider à renforcer ce mouvement citoyen pour des forêts vivantes :

#1

**ADHÉREZ
OU FAITES
UN DON**

Soutenir le RAF financièrement, c'est nous permettre d'agir avec plus de force et d'autonomie.



Adhérer :

[Lien HelloAsso – adhésion](#) ou par retour de [bulletin d'adhésion](#) (téléchargeable depuis notre site, rubrique [Adhérer](#))



Faire un don :

[Lien HelloAsso – don](#)

Vous pouvez bénéficier d'avantages fiscaux liés aux adhésions ou dons.

Si vous êtes imposable, 66% du montant de vos adhésions et dons est déductible des impôts. Un don de 30€ vous revient à 10,20€.

#2

**REJOIGNEZ
UNE BRANCHE LOCALE
PRÈS DE CHEZ VOUS**

Des "mini RAF" locaux, appelés branches locales, **se mobilisent partout en France** pour faire vivre les alternatives forestières.

Ces branches locales rassemblent les acteur·ices des alternatives forestières partageant les valeurs de la Charte pour des forêts vivantes : associations, collectifs, GFCE, SCOP... mais aussi citoyen·nes et professionnel·les engagé·es pour des forêts vivantes.

Les branches locales participent au fonctionnement du réseau, du local au national.



Localisez la branche la plus proche de chez vous :

<https://www.alternativesforestieres.org/-Localiser-le-RAF->
Une carte interactive est disponible sur notre site avec les contacts de nos branches !



FAITES UN LEGS, UNE DONATION OU SOUSCRIVEZ UNE ASSURANCE VIE

*Vous pouvez soutenir durablement
le RAF, en argent ou en forêt :) !*

Vous pouvez souscrire directement une Assurance Vie au profit du RAF ou vous pouvez faire un legs ou une donation grâce au fonds de dotation Forêts en Vie.

Avec ces actions :

- vous soutenez de manière forte les actions du réseau ;
- vous assurez la transmission à un projet collectif et citoyen ;
- vous bénéficiez d'avantages fiscaux liés aux dons et legs (exonération des droits de mutation) ;
- votre forêt est protégée par un bail forestier durable et la charte pour des forêts vivantes.

✉ **Contactez-nous à :**
soutenir@alternativesforestieres.org



DEVENEZ BÉNÉVOLE, PARTAGEZ VOS COMPÉTENCES OU REJOIGNEZ LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RAF

*Vous souhaitez mettre la main à l'humus,
offrir un peu de temps, vos savoir-faire
ou votre expérience associative ?*

✉ **Contactez-nous à :**
soutenir@alternativesforestieres.org

**N'hésitez pas à nous dire
comment vous aimeriez
contribuer !**



**Chaque geste, petit ou grand, compte.
Ensemble, nous pouvons faire grandir
un autre rapport à la forêt, fondé
sur la solidarité, l'écoute des territoires
et le respect du vivant.**

Nous remercions tous-tes les administrateur-ices et membres du RAF, les membres des groupes de travail, les collectifs membres et partenaires, tous nos partenaires financiers ainsi que toute-s celles et ceux qui, individuellement ou collectivement, animent des dynamiques allant dans le sens de la **charte du RAF**.



**À BIENTÔT EN FORÊT
OU SUR NOTRE SITE INTERNET !**

<https://www.alternativesforestieres.org/>

© Illustration Hélène Copin

© Mise en page : L.Bertrand